LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 24 février 1989

Vol. 23 n° 8 - 28 pages

50 ¢

JIM DINNING inaugure officiellement l'école HÉRITAGE



par GUY LACOMBE

JEAN-CÔTÉ - «L'école Héritage constitue un premier pas important dans la direction d'une éducation française en Alberta», a déclaré le ministre de l'Éducation Jim Dinning lors de l'inauguration officielle de l'école Héritage, à Jean-Côté, mardi soir dernier.

M.Dinning n'a pas tari d'éloges à l'endroit des parents et des enseignants qui «ont donné vie à un rêve dont plusieurs rêvaient depuis si longtemps». Il a loué le courage des premiers qui ont fait preuve de détermination «face à des obstacles presque impossibles à surmonter». Aux seconds, les enseignants, il a adressé des félicitations pour avoir «accepté de relever ce défi très unique».

Le ministre de l'éducation, qui avait en main un texte préparé d'avance et qui a parlé assez longuement en français, a évoqué la thèse des «deux peuples fondateurs du Canada» et la réalité des deux langues officielles. Il a également fait allusion à la contribution historique des Franco-albertains dans cette province canadienne. «Puissent les enfants être toujours fiers de leur héritage culturel et linguistique», a-t-il ajouté encore.

Au cours de la journée, M. Dinning, en compagnie du ministre des Transports, Al Adair, avait assisté à l'inauguration officielle de deux autres écoles dans le nord de l'Alberta, soit l'école de Grimshaw et l'école Good Shepherd de Peace River. En soirée, les deux ministres et plusieurs autres dignitaires dont l'archevêque de Grouard/McLennan, Mgr Henri Légaré et le député Albert Cooper, ont participé à l'inauguration de l'école Héritage de Jean-Côté, la première école française de l'Alberta en milieu rural et la première école à être administrée par une commission scolaire complètement française.

Après avoir dit que cette école était «un exemple tangible de l'esprit de la nouvelle Loi scolaire et de la nouvelle politique linguistique qui reconnaît les droits des Franco-albertains selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, et également un exemple de la volonté du gouvernement de permettre aux francophones d'avoir leur éducation en français», le Ministre a ajouté: «Notre travail ne fait que commencer, il s'agit ici d'un premier pas dans la ligne de l'éducation française en Alberta».

Il a dit également que dans notre pays, nous avons la liberté de faire de grands rêves, mais qu'il faut de la persévérance pour les réaliser.

(autres photos et reportage en pages 12 et 17)

SOMMAIRE

• *Miss Teen Edmonton*

Danielle Piché remporte le titre et se rendra à Toronto



Danielle Piché, jeune étudiante de l'école J.H. Picard d'Edmonton, a été élue Miss Teen Edmonton lors de la finale du concours, tenue au Eaton Centre, le samedi 11 février dernier. Danielle a remporté la victoire parmi les 8 finalistes en plus de remporter le titre de Miss Amitié. Elle est la fille cadette de Marie-Claire et Raymond Piché d'Edmonton. Danielle se rendra à Toronto du 27 février au 6 mars pour participer au concours national Miss Teen Canada. Danielle a interprété une pièce d'André Gagnon au piano lors de la présentation de talents. Les étudiants de l'école J.H. Picard se joignent aux lecteurs du journal LE FRANCO pour souhaiter à Danielle leurs meilleurs voeux de succès.

(Photo The Examiner, Edmonton)

• *Plébiscite*

53 pour et 20 contre la dissolution

à lire en page 3

BONJOUR aux Franco-Albertains de McLennan

Au national...

• *Consultation*

Après la télévision, Radio-Canada prépare un plan d'action sur les besoins des francophones hors Québec en radio

OTTAWA (APF) - Après son étude sur les besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones à l'extérieur du Québec, la Société Radio-Canada se penche maintenant sur les besoins des francophones en matière de radio publique par le biais d'une grande tournée à travers le pays.

Lors du renouvellement des permis des stations de radio de Radio-Canada en mars 1987, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes avait demandé à la Société d'État de procéder à une étude des besoins des francophones hors Québec en matière de radio. Le C.R.T.C avait formulé la même demande pour la télévision lors du renouvellement des licences des réseaux de télévision, ce qui avait amené la Société d'État à soumettre en juin dernier un plan d'action de cinq ans pour répondre à ces besoins.

Selon le président du comité chargé d'étudier les besoins des francophones hors Québec en radio, Michel Thivierge, la tournée à travers le pays vise à rencontrer les groupes organisés, les artisans de la radio, et les «grands auditeurs», c'est-à-dire ceux qui syntonisent fréquemment la radio publique de langue française. Les membres du comité formé des directeurs des stations régionales de Moncton, Ottawa, Sudbury, Saint-Boniface et Régina feront aussi la synthèse des travaux de recherche effectués dans les communautés hors Québec depuis une dizaine d'années, et se pencheront sur les résultats d'un sondage pancanadien mené en 1987 portant sur l'appréciation par les francophones hors Québec des émissions AM de la radio de Radio-Canada. De cette démarche sortira un plan d'action sur les besoins des francophones en radio qui sera déposé en septembre prochain auprès du C.R.T.C.

La tournée a débuté en décembre dernier à Vancouver. Elle s'est poursuivie à Saint-Boniface au Manitoba, et en Ontario. Elle se terminera en Atlantique, après une visite des membres du comité en Alberta et en Saskatchewan. On pense aussi se rendre dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, là où les francophones n'ont accès à aucun service de radio ou de télévision en langue française.

Les préoccupations exprimées à ce jour par les francophones ne sont pas nouvelles, et portent surtout sur la couverture régionale. On aimerait que Radio-Canada possède plus de moyens pour couvrir les régions périphériques lorsque la radio a un mandat provinciale. On réclame plus de ressources pour refléter les régions du pays sur le réseau national. On demande aussi que la programmation nationale soit plus décentralisée, et offre de plus en plus aux auditeurs des points de vue qui proviennent des régions hors Québec. Bref, les francophones hors Québec veulent une radio qui soit davantage à leur image et à leur ressemblance.

M. Thivierge croit qu'on peut répondre à certaines demandes des francophones en modifiant la programmation, sans que cela nécessite l'injection d'argent neuf. «La radio comme médium reste, comparativement à la télévision, beaucoup moins coûteux», explique-t-il. Pour cette raison, M. Thivierge pense qu'il serait possible de répondre plus rapidement et plus facilement à certaines attentes exprimées par les francophones hors Québec. Pour le reste, tout va dépendre des fonds disponibles.

Radio-Canada a déjà demandé plus de 80 millions en cinq ans pour répondre aux besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones hors Québec. Il est déjà certain que le rapport sur les besoins en radio qui sera déposé en septembre ajoutera quelques millions supplémentaires. Reste maintenant à savoir si le fédéral, qui souhaite compresser encore plus les dépenses, accordera les sommes nécessaires.

• *Avenir du Canada*

Valcourt demande au Nouveau-Brunswick de ratifier l'accord du Lac Meech

OTTAWA (APF) - Le ministre des Consommateurs et des Sociétés, Bernard Valcourt, invite le gouvernement du Nouveau-Brunswick à ratifier l'Accord du lac Meech, et à inclure le principe de l'égalité de ses deux communautés linguistiques dans la Constitution canadienne.



Bernard Valcourt

C'est à titre de citoyen du Nouveau-Brunswick et d'Acadien que le seul ministre francophone hors Québec dans le Cabinet Mulroney, s'est présenté aux audiences publiques de Fredericton. Il n'empêche que les propos de M. Valcourt reflètent dans l'ensemble la position et le discours du gouvernement canadien.

Selon Bernard Valcourt, le Nouveau-Brunswick ne peut refuser de ratifier l'Accord sous le prétexte qu'il n'engage pas les autres provinces canadiennes à promouvoir la dualité linguistique. Dans son mémoire de 32 pages, le ministre rappelle que cet Accord répond avant tout à la promesse faite aux Québécois lors du référendum en 1980 de renouveler le fédéralisme canadien. «L'Accord constitue un acte de réconciliation nationale», a soutenu le consevateur acadien.

À ceux qui prétendent que les minorités francophones sont en péril avec cette entente, Bernard Valcourt répond que l'obligation pour toutes les provinces de protéger sur leur territoire les deux communautés de langue officielle est déjà un progrès. Jamais auparavant, dit-il, les provinces n'avaient eu une responsabilité constitutionnelle à cet égard.

L'Acadien Valcourt affirme qu'il est «impossible» de rouvrir l'Accord parce que plus rien alors n'obligerait les provinces à respecter le consensus qui a mené à sa ratification par les onze premiers ministres en 1987.

Mais rien n'empêche le Nouveau-Brunswick d'assurer lui-même la promotion de ses deux communautés linguistiques sur son territoire, dit-il. Il lui suffit d'enchâsser ce principe dans la Constitution canadienne, comme le réclame la communauté acadienne.

• *Radio*

Les auditeurs de Calgary veulent leur émission du matin

par LYNE RIVEST

CALGARY - Le 14 février dernier s'est tenu à Calgary une rencontre entre le comité de la Société Radio-Canada chargé d'étudier les besoins des francophones hors Québec en matière de radio publique et un groupe d'auditeurs de Calgary. Cette étude qui a été mandaté par le CRTC vise à prendre le pouls de chaque région dans le but éventuel d'orienter la programmation régionale.

La majorité des interventions des auditeurs de Calgary se résument ainsi: une augmentation de la production régionale et de l'information en provenance de l'Alberta particulièrement au cours du week-end. Certains participants ont vivement dénoncé la trop grande part consacrée aux émissions en provenance de Montréal, alors que d'autres en apprécient la qualité et tiennent à maintenir ce lien avec le reste de la francophonie canadienne.

Tous ont d'un commun accord souligné l'effort de décentralisation fait par la Société Radio-Canada avec l'embauche d'une co-animatrice en poste à Calgary pour l'émission du matin Au Café Show. Mais déjà, comme le mentionnait Claude Labrie au cours de cette rencontre: «Il serait temps de passer à une deuxième étape et d'avoir une émission du matin produite à Calgary». Cette suggestion d'un participant de Calgary a été suivi d'une intervention de M. Denis Colette, directeur de CHFA. «La Société dans sa planification annuelle», précise-t-il, «présente depuis quelques années une demande dans ce sens.»

On s'en doute sûrement, les contraintes budgétaires constituent l'obstacle principal à l'expansion du temps d'antenne à Calgary et à la production d'émissions en provenance de l'Alberta. Comme le soulignait M. Michel Thivierge, président de ce comité d'études, une fois sa tournée à travers le Canada terminée le comité procédera à la rédaction d'un rapport qui servira à l'orientation de la programmation régionale, lorsque les conditions économiques seront plus favorables. Donc, rien d'imminent dans l'air. Du moins les Albertains de différentes régions et de Calgary auront eu durant cette visite de deux jours en Alberta, l'occasion d'exprimer leur point de vue. Malheureusement du côté de Calgary, à peine la moitié des auditeurs invités à cette rencontre s'y sont présentés. Une occasion ratée pour les Calgariens de faire sentir leur présence et de faire connaître leurs besoins.

• *Prix littéraire du Gouvernement général*

Trois des finalistes sont des Franco-Ontariens

OTTAWA (APF) - Trois Franco-Ontariens figurent sur la liste des finalistes des Prix littéraires du Gouverneur général pour 1988.

Dans la catégorie études et essais, Lucien Parizeau d'Ottawa pour «Périples autour d'un langage» publié aux éditions de l'Hexagone, et Patricia Smart également d'Ottawa, pour «Écrire dans la maison du père» publié aux éditions Québec-Amérique, figurent parmi les quatre finalistes.

Jean-Marc Dalpé de Toronto pour la pièce «Le Chien» publiée aux éditions Prise de Parole est parmi les finalistes dans la catégorie théâtre français.

Le Gouverneur général Jeanne Sauvé remettra les prix aux lauréats le 3 mars prochain au cours d'une cérémonie qui aura lieu au Théâtre Port-Royal de la Place des arts à Montréal.

À la 3...

• *Pébliscite*

53 pour et 20 contre la dissolution des trois districts scolaires catholiques

par PIERRE BRAULT

SAINT-PAUL - C'est par une majorité écrasante de 53 pour à 20 contre, que les électeurs catholiques des trois nouveaux districts scolaires catholiques d'Orvilton, de Roberge et d'Owlseye Lake se sont prononcé pour la dissolution de ces districts.

La question à laquelle les électeurs devaient répondre est la suivante: «Do you favour the dissolution of The...Separate School District No....?

Le décompte est le suivant:

	contre	pour	total
Orvilton:	5	13	18
Roberge:	8	19	27
Owlseye Lake:	7	21	28
	20	53	73

Me Vital Ouellette devrait dans les prochains jours faire rapport au Ministre de l'éducation Jim Dinning sur le résultat du plébiscite.

Le Président de la Société des parents pour l'éducation française, M. Georges Leroux, n'a pas caché sa déception face au résultat du plébiscite, mais ne se compte pas pour battu.

La SPEF devra donc trouver un autre moyen pour implanter une école française dans la région de Saint-Paul dès l'automne prochain, étant donné que la Commission scolaire publique ne veut rien entendre et que la majorité des électeurs catholiques des trois districts ne veulent pas, eux, entendre parler de districts scolaires catholiques, se disant satisfaits des services offerts par le district public.

On peut d'ores et déjà penser que M. Robert Bouchard, ex-commissaire, qui siégeait sur deux Commissions scolaires publiques de la région de Saint-Paul, pourra réintégrer ses deux postes d'ici peu.

Qu'elle sera donc, la prochaine démarche de la SPEF? La Commission scolaire publique reviendra-t-elle à de meilleurs sentiments face à la demande des parents francophones d'établir une école française à Saint-Paul? La Commission scolaire publique utilisera-t-elle la nouvelle Loi scolaire et répondra-t-elle ainsi aux besoins des francophones et à l'Article 23 de la Charte canadienne?

• *Projet conjoint*

Le Sénateur Jean-Maurice Simard préside la 1ère remise des diplômes

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le Projet conjoint de l'Alberta tenait, le 11 février dernier, un banquet de remise de diplômes pour les 17 finissants de sa première session de formation en développement communautaire.

Le banquet était sous la présidence d'honneur du Sénateur acadien Jean-Maurice Simard et il était entouré de nombreux dignitaires dont M. Frank Saulnier d'Emploi et Immigration Canada, de M. Lucien Larose de l'Education permanente de la Faculté Saint-Jean et de M. Georges Arès, président provincial de l'A.C.F.A., en plus des personnes qui ont accepté d'accueillir un stagiaire durant cette session de formation d'une durée de 52 semaines.

Chaque stagiaire a reçu un certificat attestant qu'il a reçu une formation en développement communautaire et un souvenir pour sa participation à la session. On sait que la coordination du Projet conjoint est assuré par M. André Boudreau qui en est le directeur.

M. Lucien Larose a annoncé qu'à compter de septembre 1989, la Faculté Saint-Jean offrira un certificat en développement communautaire et sera disponible à tous les francophones de l'Ouest canadien. On sait que seulement quelques institutions à travers le Canada offrent ce genre de certificat.

On veut, par ce certificat, assurer une formation adéquate aux jeunes francophones de l'Ouest, intéressés au développement communautaire de leur communauté.



De g. à d.: Lucien Larose, directeur de l'Éducation permanente à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton, le Sénateur Jean-Maurice Simard du Nouveau-Brunswick, Frank Saulnier, directeur du Centre d'Emploi du Canada de Place Canada à Edmonton et André Boudreau, directeur du Projet conjoint. *(Photo Pierre Brault)*

• *Journée Internationale des Femmes*

Le Comité Femmes organise une journée d'activités

EDMONTON - Le 8 mars prochain, ce sera la Journée Internationale des femmes. Toute une journée d'activités a été planifiée par le Comité Femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton, Entre Femmes, Action Éducation Femmes, le conseil étudiant de la Faculté Saint-Jean, la Faculté Saint-Jean et l'Éducation permanente. Le tout se déroulera à la Faculté Saint-Jean de 10h30 à 16h et à la Boîte à Popicos à partir de 18h. Un service de garderie gratuit sera offert de 10h à 16h30 au gymnase de la Faculté Saint-Jean permettant ainsi à celles qui ont des enfants à la maison, de participer aux activités. Les nourrissons sont les bienvenus partout.

On vous offre: un atelier sur le harcèlement sexuel, un film suivi d'un d'une discussion sur les métiers non-traditionnels, un dîner-partage, une exposition d'artistes féminines et de publications féministes, ainsi qu'un vin et fromage; à la Boîte à Popicos (coût de la soirée: 10,00 $) un panel sur la démystification du mot «féminisme» et un spectacle inédit! Les messieurs sont évidemment les bienvenus partout. Un délicieux souper chaud préparé par le 9th Street Café sera servi. Pour plus de renseignements, appelle Johanne au 468-1582. Alors, tu viendras? Amène un(e) ami(e)!



Le Sénateur Simard (au centre) s'est longuement entretenu avec Messieurs Denis Tardif (à gauche) et Georges Arès (à droite), respectivement directeur général et président de l'A.C.F.A. provinciale. Le Sénateur s'est dit particulièrement intéressé à la francophonie albertaine. On sait qu'il est un des grands défenseurs des droits des francophones sur la Colline parlementaire à Ottawa. *(Photo Pierre Brault)*



Éditorial

Guy Lacombe

• À Saint-Isidore

Une explosion de fierté

La présente livraison du FRANCO fait largement état de la nouvelle école Héritage de Jean-Côté. Et ce n'est pas sans raison!

La semaine dernière, cette école a été le théâtre d'une explosion de fierté et de joie comme on n'en avait pas vu depuis longtemps au sein de la francophonie albertaine. Faut-il s'en étonner? Nos gouvernements et nos commissions scolaires nous donnent beaucoup plus d'occasions de pleurer que de rire. Pour les Franco-albertains, les humiliations sont drôlement plus fréquentes que les célébrations! Allez voir ce qui s'est passé à Saint-Paul la semaine dernière, deux jours après la fête de Jean-Côté!

Mais à Jean-Côté, mardi dernier le 14 février, le coeur était à la fête, pas tellement parce qu'on faisait l'inauguration officielle de l'école Héritage, mais davantage parce que dans cette école et tout autour de ce projet scolaire, toute une population, tout un peuple - celui de Rivière-la-Paix - s'est tout à coup retrouvé chez lui. Les visiteurs, qui sont venus nombreux célébrer avec les gens de Rivière-la-Paix, y compris les anglophones, ne pouvaient s'y tromper: ils se sont tout à coup trouvés en pays francophone. Et MM Albert Cooper, Al Adair et Jim Denning ont sorti leur plus beau français comme s'ils s'étaient trouvés tout à coup sur les bords de la Seine ou du Saint-Laurent. Ils étaient en pays français.

Ce n'est pas une victoire qu'on a célébrée à Jean-Côté. La victoire, elle avait été gagnée plusieurs mois auparavant. Ce qu'on a célébré, c'était la légitimité de cette école. Tous les gens présents, et le ministre de l'Éducation lui-même, se sont rendus compte avec une éclatante évidence qu'une école française pour des Franco-albertains, c'est une chose normale, naturelle, essentielle. Et on n'avait plus besoin d'essayer d'imaginer cela, de peser le pour et le contre, de formuler des arguments, d'essayer de prouver l'évidence: on l'avait là devant soi, on était dedans et on se disait: «Ca ne pourrait pas être autrement».

Tout à coup, on se rendait compte que toute lutte scolaire de la part des Franco-albertains est en fin de compte une grossière et honteuse stupidité. On ne devrait pas se battre - en tout cas pas dans notre pays - pour des choses légitimes et essentielles, qui constituent en fin de compte la base même de notre nation et de notre système démocratique.

Tous ceux et celles qui étaient présents, y compris encore une fois le ministre de l'Éducation, voyaient dans l'école Héritage l'image de vingt-cinq autres écoles semblables en Alberta, des écoles qui vont bientôt surgir à Saint-Paul, à Bonnyville, à Fort McMurray, à Plamondon, partout où il y a des francophones. On sentait qu'au sein des communautés francophones, une école française est aussi nécessaire qu'un aqueduc dans une ville ou un village!

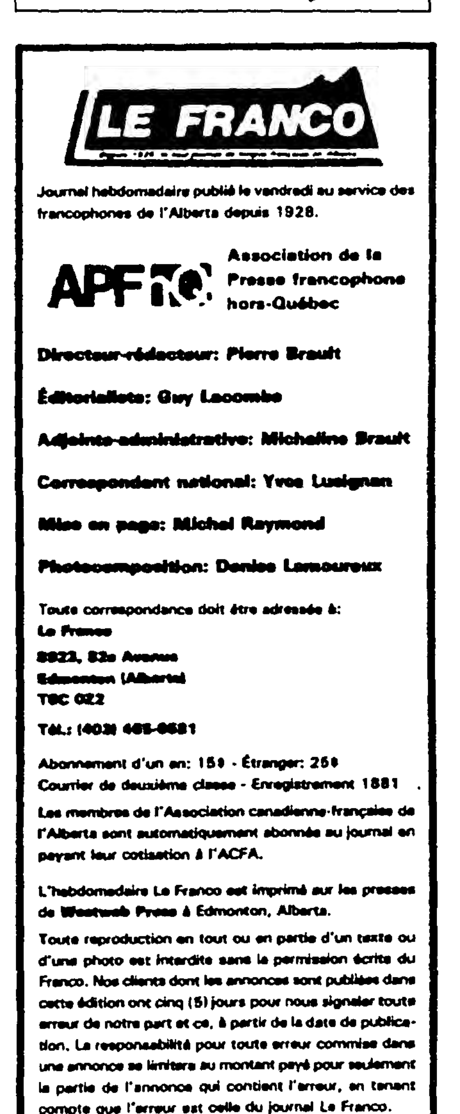
Les personnes présentes ont bu à la fierté de gens de Saint-Isidore, de Jean-Côté, de Donnelly, de Falher, de Girouxville, de Tangente, de Guy, de McLennan, et des autres villages de ce coin de pays. Elles se sont rendues compte que grâce à cette école, la région de Rivière-la-Paix est plus riche; grâce à cette école, notre province est une plus belle province et notre pays est un plus beau pays. Les enfants qui sortiront de cette école seront de meilleurs citoyens, de meilleurs Canadiens parce qu'on leur aura donné la même chance qu'on donne aux autres enfants du pays, celle de développer au maximum leurs capacités, leurs talents.

Gens de Rivière-la-Paix, vous aviez une mission à accomplir et vous vous êtes bien acquittés. La population de l'Alberta vous en remercie.

La pensée de la semaine...

La fin d'un travail interminable est la plus douce des victoires

Michel Raymond


LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Tél.: (403) 465-6581

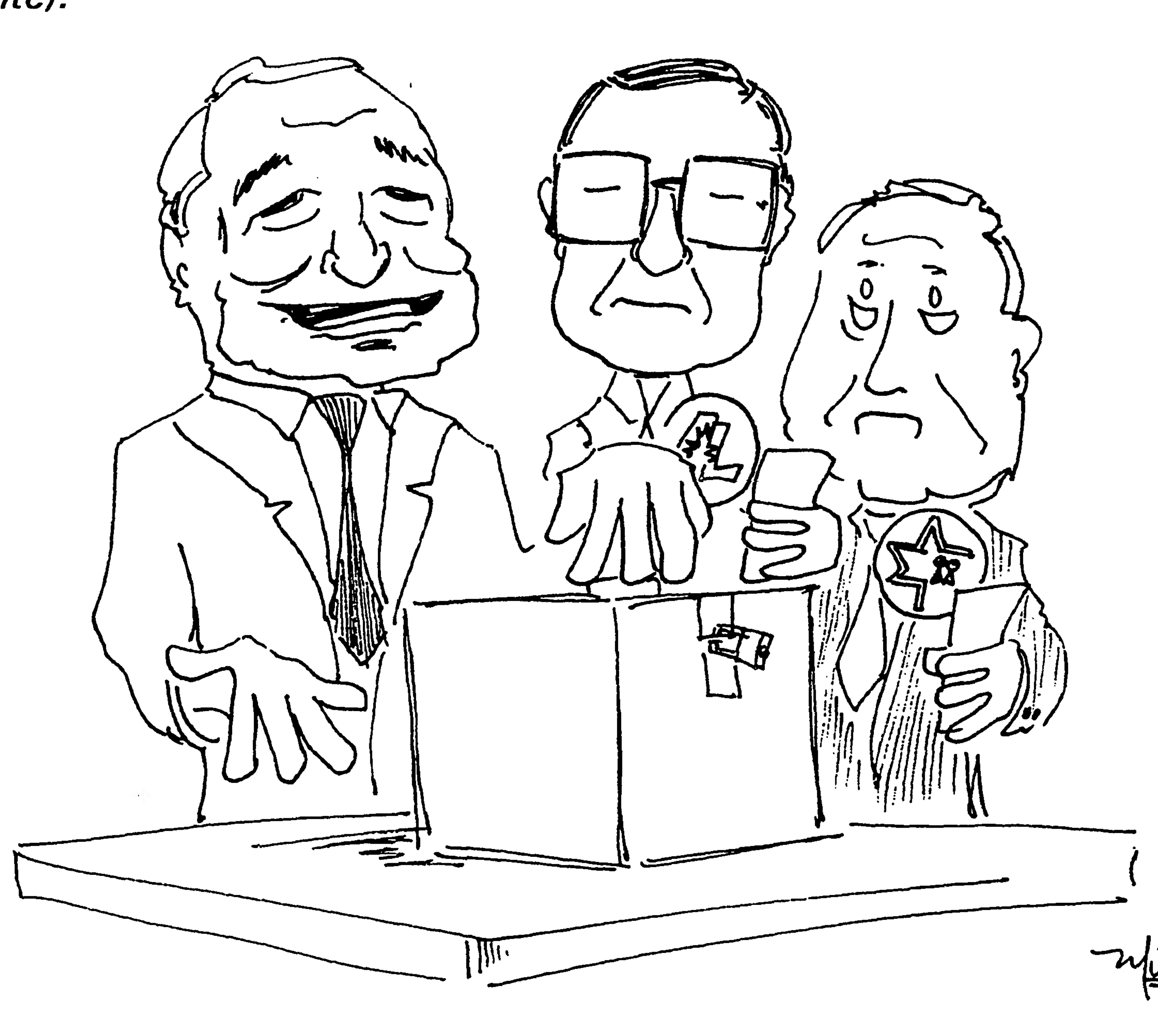
Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Westweb Press à Edmonton, Alberta.

Caricature

Ne pensez pas au DÉFICIT, j'augmenterai les taxes dans 2 ans. Vous vous serrez la ceinture (de sécurité).



Nouvelles régionales

• *Assemblée annuelle*

L'A.C.F.A. de Plamondon continue son travail de développement communautaire

par LINA LABONTÉ

PLAMONDON - C'est le samedi 11 février que se déroulait au Centre communautaire de Plamondon, l'assemblée annuelle de la régionale de l'A.C.F.A. Une trentaine de membres ont participé à cette assemblée et ont accueilli chaleureusement les invités venus d'Edmonton et représentants les différents organismes francophones provinciaux et ministères fédéraux.

La présidente Madame Raymonde Ménard a souhaité la bienvenue. Dans son rapport annuel, elle a énuméré les divers événements et activités qui ont eu lieu dans la régionale durant la dernière année. Elle a tenu à remercier sincèrement le personnel de la régionale, l'exécutif et tous les bénévoles pour leur bon travail et la promotion du développement communautaire qui prend de plus en plus d'importance.

Elle a mentionné le travail acharné du président provincial de l'A.C.F.A., M. Georges Arès et du seul député provincial francophone, M. Léo Piquette.

Elle termina son rapport en disant: «J'ai eu un rêve: tous les francophones se tenaient la main, ils formaient une chaîne extrêmement forte. Ils s'aimaient, s'aidaient, il n'y avait pas de critique injuste qui traversait pour casser la chaîne. Il y en avait de tous âges et ils avaient tous la même fierté, le même désir: protéger leur riche culture et leur langue vivante, le français. Ah! Mais que dites-vous? C'était un rêve?...Oui, mais parfois le rêve devient réalité. L'unité sera notre force. C'est à nous d'y voir.»

M. Réal Doucet, représentait le président provincial de l'A.C.F.A., M. Georges Arès et a livré un message d'encouragement et d'appui aux personnes qui s'engagent dans le développement de la communauté.» Il a conclu en disant: «Vous avez la force et le courage de continuer à bâtir une communauté francophone vivante, c'est à vous de le vouloir.»

Puis le reste de l'assemblée se déroula assez rapidement et sans délai. On a procédé à l'élection d'un nouveau comité exécutif et Madame Raymonde Ménard a été réélue par acclamation, M. Albert Ulliac et Mme Lina Labonté occuperont les postes de 1er et 2e vice-présidents et M. Reed Gauthier sera le président du Comité culturel. On comblera les postes du Comité d'éducation et du journal à une prochaine réunion. Paul Labonté, Céline Gauthier, Albin Plamondon, Fernand Ulliac, Suzanne Parent et Alice Richard seront les représentants respectifs de Plamondon, Lac La Biche, Normandeau, Breynat et Atmore.



Raymonde Ménard

La présidente invita ensuite M. Pierre Brault, le directeur du journal LE FRANCO à adresser quelques mots. Il a tenu à souligner le bon travail des correspondantes du journal pour la région et les a assuré de son appui constant. Soulignons que M. Brault avait rencontré les correspondants au cours de l'après-midi et a donné une session d'information sur le journal et le travail des correspondants tout en donnant quelques trucs du métier.

M. Jean Johnson, de l'Education permanente a mentionné qu'il travaille très étroitement avec l'Alberta Vocational Centre (AVC) de la région du Lac La Biche pour offrir à la population francophone des cours et répondre aux besoins éducatifs des adultes.

Mme Simone Robinson, représentante de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, a souligné le rôle que joue la Fédération dans l'amélioration du système d'éducation pour les enfants franco-albertains. Elle a invité les parents à participer au 2e colloque de la Fédération qui se tiendra à Edmonton les 3 et 4 mars prochains.

M. Denis Collette, directeur de CHFA a donné quelques détails concernant le 40e anniversaire de la seule station de radio française en Alberta. Il a invité les francophones à participer au concours d'oeuvres dramatiques et d'artistes francophones et à écouter l'émission «Les Albertains», du lundi au vendredi à 18h05 quand il n'y a pas de joute de hockey des Canadiens à la radio. Il a assuré que les gens de Plamondon participeraient à cette émission qui permet aux Albertains de mieux se connaitre. En terminant il a présenté, en geste de reconnaissance de son bénévolat de la part de la Société Radio-Canada en Alberta, à la présidente Madame Ménard, une collection de disques classiques, de compositeurs canadiens.

Le vice-président de F.J.A., M. Marcel Ouellette a fait remarquer dans sa présentation qu'il n'y avait pas beaucoup de jeunes à l'assemblée. En fait, il y en avait trois. Il a lancé le défi aux parents de poussez les jeunes à faire quelque chose, à s'impliquer, car la volonté est là, mais ils attendent qu'on les pousse, qu'on les invite. «Il devient important que vous les invitiez aux activités et les encouragiez à participer au développement de la communauté», ajoutait M. Ouellette.

On remarquait aussi dans la salle M. Laval Pelchat, agent de développement communautaire à la régionale de Saint-Paul; et Madame Agathe Gaulin, agente du Secrétariat d'Etat à Edmonton, qui a donné une session d'information qu'elle a tenue avec l'exécutif la journée précédente.

M. Léo Piquette était présent à l'assemblée. On sait qu'il a déjà été président de la régionale avant de devenir député. Il a tenu à remercier la présidente et le conseil général pour leur appui constant dans sa lutte politique pour les droits des francophones. Il a souligné que les francophones ont été des chefs de file et ont fait preuve de tenacité et de fierté lors de la manifestation en avril dernier. Il a assuré les participants que l'affaire Piquette apportait beaucoup de choses positives depuis ce temps-là et a demandé aux francophones de le supporter lors de la prochaine élection provinciale.

Après la levée de l'assemblée, les participants ont fraternisé avec les invités tout en savourant un bon verre de vin et des fromages.



M. Denis Collette, directeur de CHFA, a remis à Mme Raymonde Ménard, présidente de la régionale de l'A.C.F.A. de Plamondon, une série de disques classiques de compositeurs canadiens.
(Photo Pierre Brault)

Lettres ouvertes

Bannière anglophone?

La ville de Montréal arbore depuis quelques décennies une bannière et, depuis quelques années, un emblème floral: tous deux présentent un aspect anglais.

La bannière est de croix rouge de saint Georges, patron des Anglais, laquelle croix est une réplique de celle de l'Union Jack; les éléments anglo-irlando-écossais occupent quelque 80 p.c. de cet étendard montréalais; l'élément français de Montréal n'y occupe que quelque 20 p.c... c'est un non-sens! C'est une imposture! Internationalement, cela crée l'impression que Montréal est une ville anglaise.

La caractéristique fondamentalement anglaise de la bannière est la même que celle de l'emblème floral: le rouge anglais.

S'il est légitime et normal que le visage de Montréal s'affiche par l'unilinguisme français, n'est-il pas légitime et normal alors que l'étendard municipal de Montréal reflète la caractéristique française de cette ville? Ce n'est cependant point ce que rappelle l'étendard montréalais actuel.

Montréal s'apprête à commémorer avec éclats, semble-t-il, le 350e anniversaire de sa fondation en Nouvelle-France par le Sieur Paul Chomedey de Maisonneuve, le 16 mai 1642. Ne devrait-elle pas profiter de cet événement pour remplacer la bannière actuelle d'aspect anglais par une bannière digne de ses origines françaises, laquelle serait arborée à foison lors des fêtes commémoratives de la fondation de Ville-Marie?

Pour ce faire, le drapeau fleurdelysé du Québec aux couleurs inversées conviendrait symboliquement bien pour rappeler les origines françaises de Montréal: soit alors la croix bleue sur fond blanc aux fleurs de lys bleu. Et l'emblème floral aux mêmes couleurs!

Léandre Fradet

• Une histoire de cloches

À Saint-Albert, cloches et clochers font partie de l'histoire

par LUCIENNE BRISSON

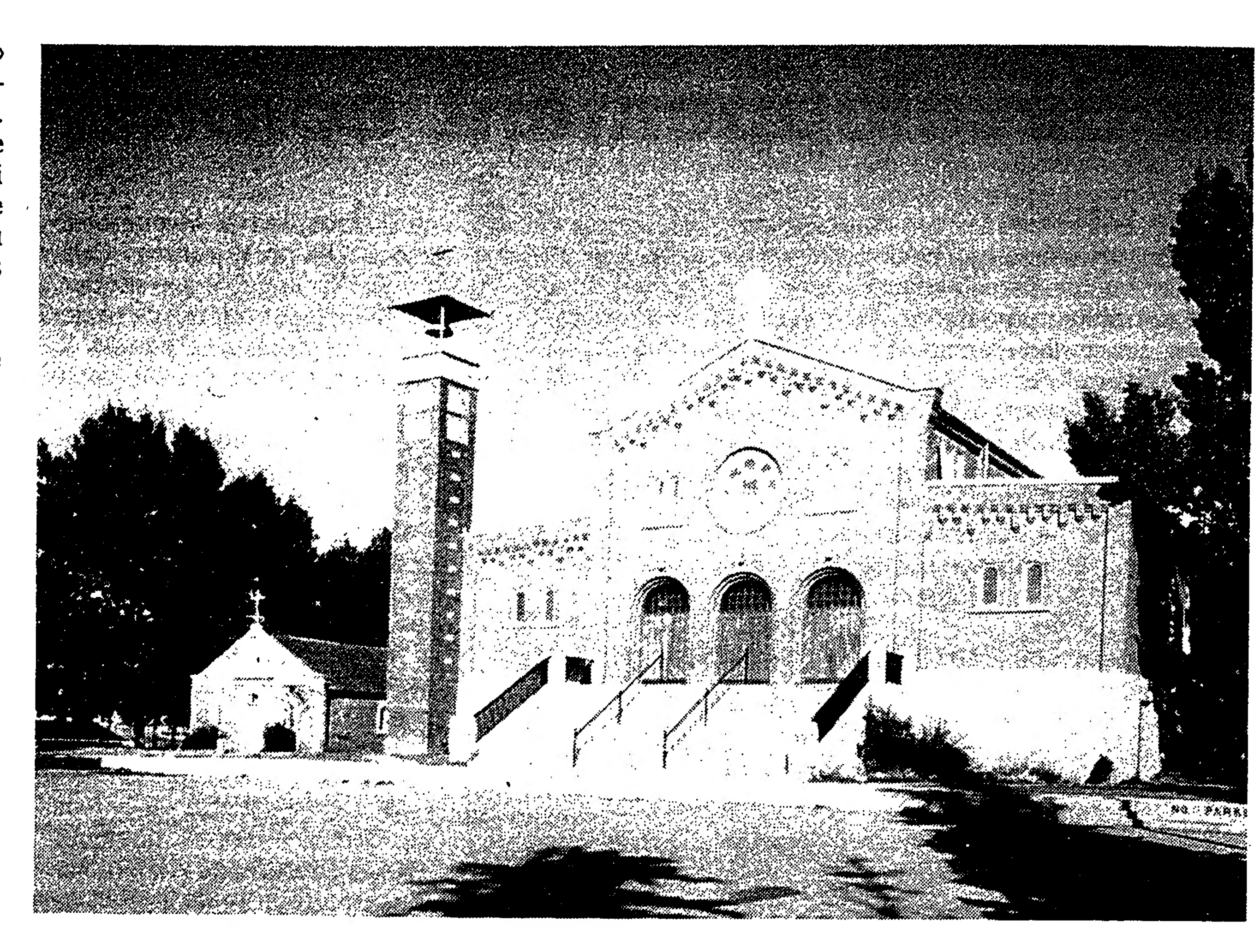
SAINT-ALBERT - Les cloches de Saint-Albert, représentent pour nous St-Albertains une autre merveilleuse page d'histoire en dépit de son cachet plutôt mystérieux.

La première et simple cloche qui fit son apparition à S.A., sur le plan officiel, date du 10 juillet 1884, alors que le lieutenant-gouverneur du Canada, monsieur M. Dewdney, est venu visiter S.A. Il s'agissait là, d'une cloche de circonstance. Cependant, cette dernière aurait servi à la paroisse pendant quelques années, pour ensuite, selon le Père Hudon, o.m.i., curé de la paroisse St-Joachim, d'Edmonton, être prêtée à différentes missions. Par exemple, elle aurait séjournéeà Fishing Lake, Alberta, puis à Sweet Grass, Saskatchewan, une mission indienne.

Le 2 octobre 1887, deux cloches arrivèrent de France, «1» offertes en cadeau à Mgr. Grandin, premier évêque de S.A. Elles seront installées dans une espèce d'échafaudage qui n'avait rien à envier au point de vue esthétique et encore au point de vue sécuritaire. Elles serviront tout de même à la paroisse jusqu'en 1957.

Par ailleurs, en 1894, une autre cloche arrivait de France, également et qui devait servir à en accompagner une autre, puisqu'on voulait former un «vrai carillon». La paroisse de S.A. n'ayant pas de clocher proprement dit, le Père Hippolyte Leduc, o.m.i., vicaire général du diocèse de S.A. et curé de la paroisse de St-Joachim...par une fine stratégie, se l'appropria afin de terminer la construction du clocher de S.J. Cette cloche aurait la résonnance de la note «MI». Bénite par Mgr.

(Suite à la page 7)



Cloches...

(Suite de la page 6)

Grandin en 1894, elle a été baptisée sous les noms de: Vitaline-Emilie-Alexandrine.

En 1957, la paroisse de S.A. s'enrichit d'une tour et d'un carillon «Schulmerich» de 25 cloches. «2» Le tout aurait été donné par un grand ami des Oblats. Ce carillon est maintenant installé à gauche de la Cathédrale et n'est plus en service. Sans qu'il en soit mention à aucun endroit, on a dû recevoir une autre cloche entre 1894 et 1957, puisqu'à cette dernière date, S.A. avait ses trois cloches. Enfin, le fameux clocher «temporaire» se désagrégeant à vive allure, les autorités religieuses décidèrent de le démolir. C'est alors que de 1957 à 1980, les trois cloches ont été mises en repos dans un magnifique encadrement de pierres cimentées.

Tout comme la première cloche, ces dernières ont été bénites et baptisées par Mgr. Grandin. On peut les apercevoir maintenant dans le symbolique monument construit en dorme d'une croix. Celle de gauche s'appelle: Vitaline-Jeanne-Adèle-Alexandrine. «Mans France» Celle du milieu: Caroline-Renée-Vitaline-Justine. «Mans France» Celle de droite: Alexandrine-Vitaline-Catherine-Clémence. Elles ont la résonance des notes: «DO-SOL-DO». En terme musical, l'agencement qu'on voulait en faire a été modifié à cause du «MI», manquant et se trouvant à S.J. Ces quatre cloches ont été fondues par Viel-Tétrel, à Villedieu, Manche.



Clocher temporaire qui dura de 1887 à 1957

À l'occasion du 75e anniversaire de la déclaration de l'entrée de la province «Alberta» dans la Confédération canadienne, la Société Historique, en collaboration avec les autorités religieuses, après avoir obtenu un octroi de 25,000.00 $ du comité du 75e, a décidé que les cloches devraient recommencer à sonner. En juin 1980, après consultation avec M. Léo Goudreau, de Charny Qué. un expert dans la fabrication et l'installation des cloches, ces dernières furent envoyées à Charny pour inspection. Le C.P.R. a répété son généreux geste de 1887 et a transporté celles-ci jusqu'à destination pour ensuite les ramener ici gratuitement. Le modèle du monument en forme de croix «36 pieds de hauteur» cité plus haut a été créé par M. Lukay et construit par Bird Construction d'Edmonton. Grâce à la collaboration de MM. Jos et Roy Rouault, Roger Lemieux, tous trois de St-Albert du Home Improvement Centre, qui a fourni l'outil spécial pour placer les cloches dans la nouvelle tour, en août de la même année, les cloches résonnaient à toute volée.

En 1982, le Père Hudon, économe provincial des Oblats et responsable des rénovations du Centre Grandin de S.A. a réobtenu la cloche qui avait servi aux missions et l'a fait installer sur le toit du C.G. Elle est incrustée du nom de Grandin.

«1» Tiré du bouquin de «Saint-Albert» page 13, de l'édition française par le Père Émile Tardif, o.m.i., juin 1961

«2» Tiré du même bouquin, page 17.

UNE CHAPELLE ET UN CENTRE CULTUREL POUR LES FRANCOPHONES

Il y a de ces projets qui nous enthousiasment à ce point que nous ne pouvons indéfiniment les tenir sous secret. Tel est le cas, pour les francophones de S.A. Incidemment, des pourparlers entre les autorités du diocèse d'Edmonton, les Oblats de la paroisse et enfin les autorités de la communauté francophone, ont été amorcés afin d'obtenir un endroit, où, les francophones pourraient avoir une chapelle et un Centre culturel. Officieusement l'endroit est déjà choisi, mais la réponse finale des uns et des autres devrait être connue très bientôt. Selon le Père Maurice Beauregard, chapelain de la communauté francophone, c'est déjà un fait accompli.

Le Franco...tout un numéro...

• *Élection*

Léo Piquette est choisi candidat NPD sans opposition

par **LINA LABONTÉ**

BOYLE - Lors d'une assemblée de nomination tenue à Boyle, le dimanche 4 février dernier, les quelque 70 membres du NPD présents, électeurs du comté d'Athabasca-Lac La Biche ont invité leur candidat et député actuel à se représenter. M. Piquette n'a pas eu d'opposition.

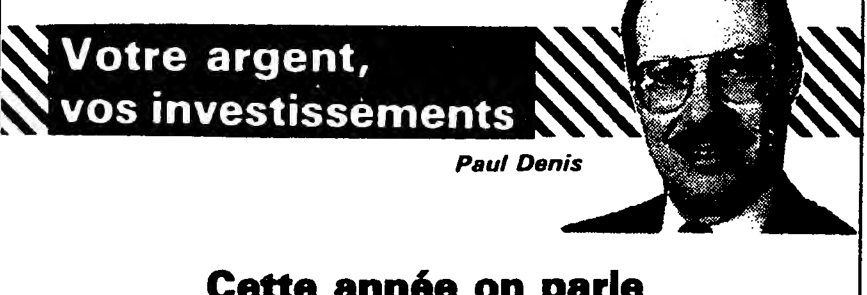
Dans son discours d'acceptation M. Piquette, qui on s'en souvient, a lutté pour obtenir le droit de parler le français à la Législature provinciale, a parlé des services qu'il a donné à son comté au cours de ces dernières années comme membre de l'opposition officielle à la Législature.

Il a mentionné que la circonscription a reçu une attention toute particulière de la part du gouvernement GETTY dont la construction de deux écoles et de deux routes.

Il veut continuer son travail avec ténacité, honnêteté, et justice. «Je vous assure que je connais la circonscription comme le dos de ma main, car j'ai participé à plus de 600 réunions dans le comté depuis mon élection.»

Parlant du méga-projet du moulin à pulpe qui sera érigé près d'Athabasca par Alberta-Pacific, il a mentionné qu'il travaillerait à assurer que les travailleurs locaux et de la région immédiate aient la préférence dans les emplois au moulin et aussi que la compagnie respecte l'environnement non seulement lors de la construction mais aussi dans son exploitation.

Il a terminé son discours en déclarant qu'il était confiant que le NPD remportera les prochaines élections provinciales avec une plus grande majorité que la population peut imaginer.



Cette année on parle de crédits d'impôts

L'élection d'un gouvernement majoritaire à Ottawa signifie la mise en place des réformes fiscales annoncées.

Cette nouvelle législation marque un tournant majeur. En effet, les déductions et exemptions fiscales font maintenant place aux crédits d'impôts personnels. Michael Wilson, ministre des Finances, justifie ce changement par le fait qu'il est plus juste pour les Canadiens à moyen et à bas revenu, et. dans ce sens, il a parfaitement raison.

Jusqu'à maintenant, les exemptions servaient à réduire le revenu personnel imposable. Le montant d'une exemption était le même pour tous les contribuables, peu importe leur revenu. Mais, au bout du compte, elles étaient plus avantageuses pour les personnes à revenu élevé.

Avec la réforme fiscale, un crédit d'impôt est appliqué à l'impôt à payer plutôt qu'au revenu. Lorsque viendra le temps de faire votre déclaration de revenus pour 1988, vous devrez calculer votre revenu imposable et ensuite l'impôt à payer. Le crédit est par la suite déduit de l'impôt exigible. Ce crédit procurera en fin de compte une économie d'impôt égale pour tous les contribuables, indépendamment de leur taux d'imposition.
que année si l'indice des prix à la consommation augmente de plus de trois pour cent. Ce compromis signifie qu'on reconnaît au moins les effets négatifs de l'inflation.

Bon nombre de Canadiens contribuent généreusement aux oeuvres de charité. Ils pouvaient auparavant demander une déduction d'impôt pour les dons, mais jusqu'à une certaine limite. On a remplacé cette déduction par un crédit d'impôt fédéral non remboursable et comprenant deux niveaux. Le crédit est équivalent à 17% de la première tranche de $250 de dons faits dans l'année et à 29% du montant excédentaire.

Cependant, le montant maximum relatif aux dons de charité admissibles au crédit d'impôt dans l'année ne peut dépasser 20% du revenu net de la personne durant la même année. Pour contrebalancer cette limite, les dons pour lesquels on ne demande pas de crédit d'impôt dans l'année à cause de la règle des 20% peuvent être reportés sur une période allant jusqu'à cinq ans.

Il y a toutefois quelques exceptions à la règle des 20%. Cette limite ne s'applique pas aux dons faits à la Couronne «autrement dit, à l'État», ni aux dons de biens culturels canadiens «par exemple, une peinture du Groupe des Sept» faits à des institutions telles que les galeries d'art ou les musées. Bien entendu, le crédit demandé ne peut dépasser 17% de la première tranche de $250 de la valeur de la peinture et 29% du reste de ce montant. Vous ne pouvez demander la pleine valeur du bien en question.

Cette chronique est une commandite de:

• *Financement des écoles catholiques*

Les Franco-Ontariens en cour

OTTAWA (APF) - Les Franco-Ontariens se préparent encore une fois à débattre de leurs droits devant une cour de justice. Cette fois, c'est une citoyenne qui a décidé, à titre personnel, de contester la section de la Loi scolaire ontarienne qui traite du financement des écoles publiques et catholiques.

L'ex-présidente de la FFHQ et de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), Jeannine Séguin, veut démontrer qu'il existe une discrimination contre les francophones qui envoient leurs enfants dans les écoles catholiques, parce que ces écoles n'ont pas le droit à un financement équivalent à ce que reçoivent les écoles publiques.

Selon le constitutionnaliste Michel Bastarache qui représentera Mme Séguin dans cette affaire, seules les écoles publiques peuvent percevoir la taxe industrielle et commerciale. Les écoles catholiques n'ont droit qu'à la taxe résidentielle. Selon Me Bastarache, les écoles catholiques seraient ainsi privées du tiers de leurs revenus à cause de cette double politique de taxation. De plus, la taxe résidentielle des catholiques ne vas pas automatiquement dans les poches des écoles catholiques. Si les propriétaires n'indiquent pas expressément leur préférence pour les écoles catholiques, le produit de la taxe va alors directement dans les poches des écoles publiques, explique encore l'avocat. Pour Me Bastarache, le système de financement des écoles en Ontario est un «système archaïque qui n'a pas été modernisé depuis le début du siècle». En Atlantique par exemple, la taxe industrielle et commerciale est payée directement à la province, qui redistribue ensuite les revenus aux écoles.

Cette cause qui porte sur le financement égal de deux systèmes d'éducation sera la première du genre en Ontario depuis l'adoption de la Charte des droits et libertés.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Véronique Sanson «Moi, le venin» WEA 24 46274.
Véronique Sanson revient de loin. Elle est née à la chanson au début des années 70. Elle reste une énigme que n'expliquent suffisamment ni son courage ni la tenacité avec laquelle elle s'est acharnée pour devenir star. Son tout nouvel album comprend de nouvelles créations signées Véronique Sanson: «Le désir», «Marie», «Jet Set», «Mortelles pensées», etc. Un bon achat.

Pagliaro «Sous peine d'amour» Polygram/Alert 281 009-1.
La grande qualité du rocker québécois Michel Pagliaro, c'est qu'il a toute la spontanéité hargneuse des plus grands rockeurs (Johnny Hallyday, Rod Stewart, etc.) et en plus il possède tout le savoir-faire, la précision et la cohésion instrumentale des vieux professionnels. «Sous peine d'amour», enregistré l'été dernier au Montréal Sound déborde de bonnes vibrations à la «Bamboo» de 1981. D'intérêt particulier: «L'espion», «Sous peine d'amour», «Juke box» et «Coup de coeur». Donc une écoute heureuse et un zeste de rock québécois, tel est «Sous peine d'amour».

Carmen Campagne et Connie Kaldor «Lullaby berceuse» A&M OSL-011.
C'est tout de même incroyable que les berceuses ont conservé autant d'importance. Voici une collection unique de berceuses, certaines contemporaines et d'autres traditionnelles qui évoquent des moments spéciaux de notre vécu. Espérons que les berceuses qui figurent sur ce nouveau pressage, interprétées par Carmen Campagne et Connie Kaldor, aideront à endormir vos petits: «Bonne nuit», «Petit bébé», «Maman fait dodo», «Poulette grise», etc.

Renaud «Mistral Gagnant» Virgin 30028.
L'auteur-compositeur-interprète français Renaud a débuté sur la scène musicale en 1968. Ce type est un chanteur réaliste, chanteur de la zone, loubard et défenseur de toutes bonnes causes. Avec Renaud ce n'est pas le mot qui fait la poésie mais bien la poésie qui illustre le mot. Ce nouvel album est très significatif des options artistiques de ce jeune homme. D'intérêt particulier: «Fatigué», «Trois matelots», «Tu vas au bal» et «La pêche à la ligne». Un bon achat.

Nuance «Journal intime» Sélect IS-2014.
Malgré des déchirements intérieurs, le groupe québécois Nuance brille par son professionnalisme et son amour du public depuis déjà trois années. «Journal intime», enregistré à Montréal récemment et réalisé par Michel Lefrançois est un petit bijou d'album qui déborde de bonnes vibrations au beat rock avec quelques ballades rêveuses: «L'amour est un jeu», «Journal intime», «Histoire d'un soir», «Pris au piège», «Délivre-moi», etc. Comme les membres du groupe déclarèrent en toute simplicité au gala ADISQ 1986, «Il ne faut avoir peur de chanter en français». Bravo Nuance.

Gerry Boulet «Rendez-vous doux» Sélect DO-30005
L'ancien chanteur-claviériste du groupe québécois Offenbach, Gerry Boulet, est de retour avec un tout nouvel album solo débordant de vie, d'émotions, et de tendresse, tantôt passionnées ou émouvantes, parfois troublantes et déchirantes. Les textes furent écrits par quelques uns des plus fidèles acolytes de Gerry, dont Denise Boucher, Michel Rivard et Plume Latraverse. D'intérêt particulier: «La femme d'or», «Rendez-vous doux», «Les yeux du coeur» et «Angela». En somme, de la musique envoûtante qui nous rudoie et nous caresse à la fois.



Le Consulat général de France fait don de 250 livres

EDMONTON - L'école Enfantine d'Edmonton offre des programmes pédagogiques pour quelque 60 enfants d'âge préscolaire. Cette école n'est pas soutenue par le système scolaire et doit son existence au seul désir des parents d'en faire la gestion. Les organismes du milieu et certains donateurs soutiennent aussi l'école par des dons en argent ou en matériel pédagogique.
Mais voilà, le matériel dont se sert notre école sert depuis quatre ans et est de plus en plus usé, désuet. Heureusement, un généreux organisme est venu tout dernièrement nous aider à combler une partie de notre problème de manque de matériel adéquat en offrant à nos élèves 250 livres de première qualité.
Nous désirons donc par la présente remercier le Consulat général de France pour ce don dont nous avions grand besoin. Nous voulons aussi remercier Madame Lise Penel qui a formulé la demande d'aide au Consulat.
Sur la photo, on peut apercevoir quelques élèves de l'école Enfantine d'Edmonton exhibant fièrement quelques-uns des 250 livres donnés par le Consulat général de France.
(Texte et photo: Yves Caron)

Arts et spectacles

• De passage dans la région

Hart Rouge fait bonne impression à Calgary

par LINE MARTEL

CALGARY - Bienheureux, ceux et celles qui assistaient à ce concert organisé par «The Leaf National Roadshow '89» car la quantité et la qualité se confondaient. Leaf, «Women's Legal Education and Action Fund», visait non seulement à amasser des fonds mais aussi à sensibiliser l'assistance à sa cause. C'est donc devant une assistance majoritairement féminine que quantité d'artistes renommés tels que Buffy Sainte-Marie, Aritha Van Herk, Lillian Allen, et bien entendu Hart Rouge, «raison qui m'amena en premier lieu au Jack Singer Hall le mardi soir 7 février», se sont produits ce soir-là.

La salle n'était pas comble mais l'ambiance était des plus chaleureuses. la soirée était très bien organisée sous l'habile direction du maître de cérémonie Connie Kaldor qui a su divertir autant qu'émouvoir son assistance et parfois même lui faire oublier les quelques longueurs des discours, qu'il va de soi, étaient pourtant nécessaires.



Les invités se succédaient et j'attendais toujours impatiemment l'arrivée de Hart Rouge, groupe franco-manitobain dont la réputation n'est plus à faire.

Ma première «rencontre» avec le groupe m'a fort impressionnée; leur musique, leurs voix et leur performance ont su plaire à la majorité de l'auditoire qui tapait dans les mains et se balançait au rythme entrainant de leurs chansons. Une façon de se présenter tout-à-fait originale et appréciée du public qui a très bien accueilli leur cohue générale de «je vous présente mon frère, ma soeur, mon autre soeur» et ainsi de suite. Des chansons bien choisies, bien interprétées et une apparition peut-être trop courte.

J'aurais aimé en entendre davantage. Leur dernière chanson: «When is Jesus Born?» m'a particulièrement plue. Mon seul désappointement; un style copié et un habillement trop stéréotypé à mon goût mais je serai tout-de-même dans la foule lors de leur prochain passage dans le coin. Y serez-vous?

• Théâtre S.T.C.

L'Avare: une comédie d'envergure

par LYNE RIVEST

CALGARY - À quelques semaines de la première de l'Avare, le studio de la Société de théâtre de Calgary bourdonne d'activités. Alors que quelques comédiens répètent une scène sous l'oeil attentif du metteur en scène Gérard Guénette, d'autres se préparent déjà pour la scène qui va suivre: mémorisant leur textes et perfectionnant leurs répliques.

À l'entrée, Lise Prévost, de la régie accueille chaque nouveau comédien les bras chargés de costumes. On passe donc à l'essayage pour ensuite vérifier les retouches et les ajustements nécessaires.

La préparation d'une pièce de théâtre tel que l'Avare de Molière nécessite une somme considérable de travail. Bien du chemin a été parcouru depuis les premières auditions de novembre dernier, alors qu'aucun homme ne s'est pré-

(Suite à la page 11)

• À la Cabane à sucre

La S.A.A. présentera une exposition d'art et d'artisanat

EDMONTON - La Société des Acadien(ne)s de l'Alberta fera venir trois artisans du Nouveau-Brunswick, afin de présenter une exposition d'art et d'artisanat dans le cadre de la Cabane à sucre qui aura lieu le 5 mars prochain au Fort Edmonton.

Dorice Pinet et Lynn Losier, designers de vêtements signés CHA CHA CHA, exposeront leur dernière création. Diplômées du collège Lasalle de Montréal en dessin de mode et du Centre de recherche et de design en impression textile, elles se spécialisent dans l'impression et la création de vêtements pour adultes et enfants. Le troisième exposant, Fernand Haché, présentera des figurines acadiennes.

Ces trois personnes présenteront également les collections d'autres artisans ou artisanes du Nouveau-Brunswick, dont Rachel Cyr. Cette dernière, peintre sur soie, a travaillé entre autres avec Claire Sarazin du Québec et à l'atelier de création et de décoration des tissus Eliakim de Paris. Ses oeuvres sur soie se retrouvent parmi les collections privées, dans les ateliers et les boutiques un peu partout au Canada. À travers les tableaux de Rachel Cyr, ce sont en même temps la légèreté et le mouvement chatoyant de la soie qui nous parviennent, le tout rehaussé de couleurs et d'air frais à saveur de mer.

Les exposants présenteront également un atelier à la Faculté Saint-Jean, le mercredi 3 mars ainsi qu'un atelier au campus principal de l'Université de l'Alberta le 6 mars.

L'avare

(Suite de la page 10)

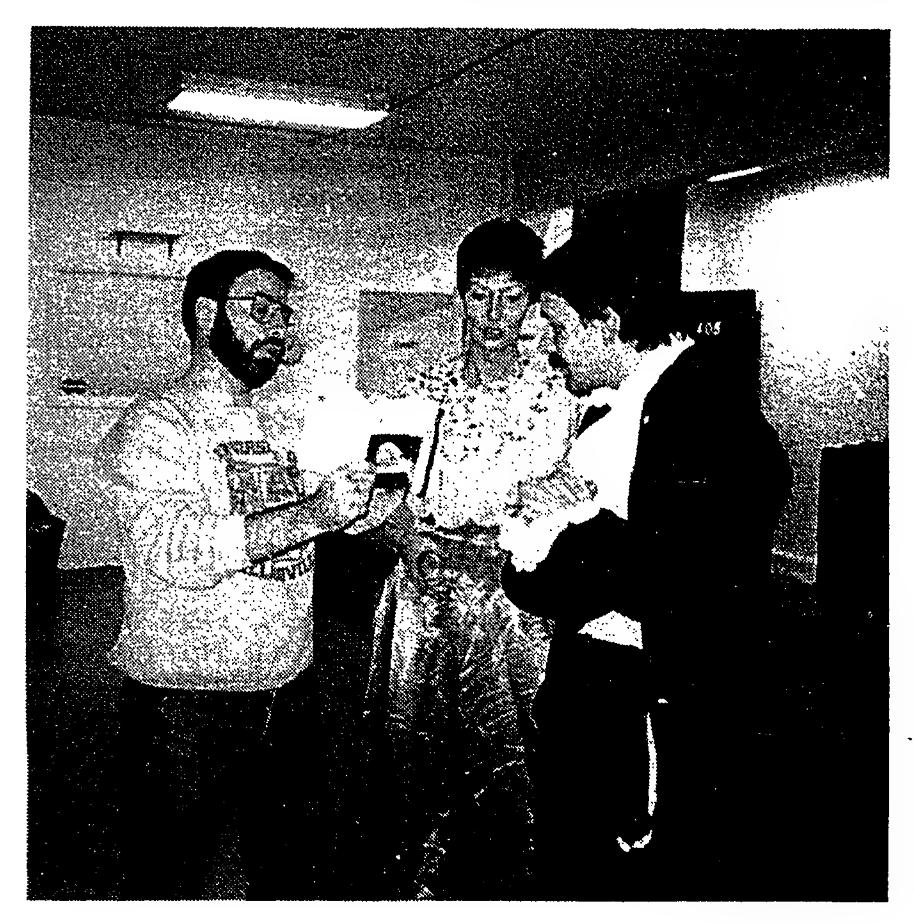
senté pour une pièce qui compte onze rôles masculins.

Le recrutement de comédiens n'a pas été le seul obstacle à surmonter. On a dû opter pour un décor symbolique en raison du coût élevé qu'entrainerait la reconstitution d'un décor d'époque. De plus, une distribution de quatorze comédiens donne du fil à retordre au metteur en scène lorsqu'il doit regrouper tout ce monde pour une répétition. Il faut bien préciser qu'il s'agit ici d'une troupe amateur et que chaque membre y consacre en moyenne une dizaine d'heures par semaine entre le travail, les études, la famille et les besoins du quotidien.

L'un d'entre-eux, Michel-Pierre, qui interprétera le rôle de l'Avare fait du théâtre amateur depuis l'âge de quinze ans. Le rôle d'Harpagon précise Michel-Pierre représente pour lui un défi de taille. En scène pour la presque totalité de la pièce, il doit de plus, à 33 ans, interpréter le rôle d'un homme qui en a soixante; ce qui, même avec l'aide du maquillage, ne va pas de soi. Il a déjà plusieurs atouts à son jeu: plusieurs années d'expérience, une voix qui porte bien, une présence sur scène et surtout un amour du théâtre.

C'est sûrement ce même amour du théâtre qui a convaincu M. Emile Neyron à remonter sur les planches après quarante-quatre ans d'absence. C'est à Lyon, en France, que remontent ces dernières expériences théâtrales. À Calgary, on le connaît mieux pour son livre Perce-Neige et on pourra lui découvrir de nouveaux talents dans son interprétation du rôle d'Anselme dans l'Avare.





Chantal St-Arnaud qui malgré son jeune âge en est déjà à sa deuxième pièce classique jouera le rôle de Marianne. C'est, selon elle, une chance inouie de faire du théâtre en français. «En plus d'être une pièce très drôle, les jeux de rôle y sont très intéressants» précise-t-elle.

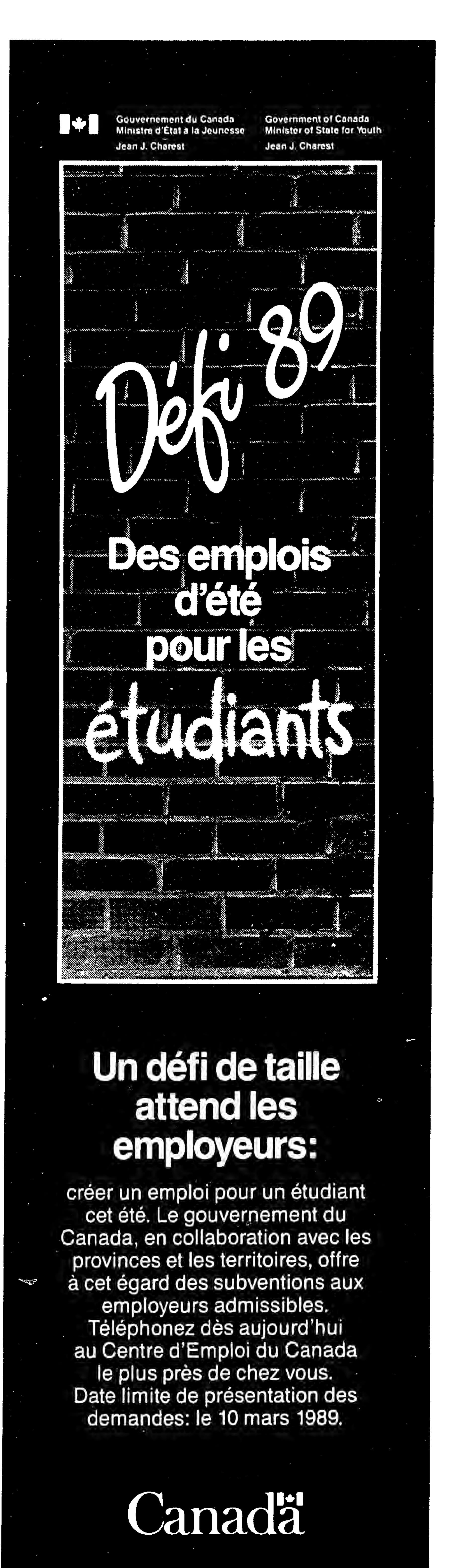
Les habitués de l'impro pourront y retrouver Jean-Eric Tremblay qui interprétera le rôle de cléante «fils d'Harpagon», sans aucun doute un rôle à la mesure de son talent.

Bien d'autres comédiens évolueront sur scène au cours de cette pièce. Mentionnons seulement Liane Robertson, dans le rôle de Frosine, Claude Labrie, dans celui de Laflèche et même Gérard Guénette qui en plus d'assurer la mise en scène chaussera les bottes de Maître Simon. Une distribution qui promets et un studio de théâtre qui risque d'être bourdonnant d'activités pour plusieurs jours encore.

Molière de passage à Calgary...

CALGARY - En ce bel après-midi de février, au coeur même de la capitale pétrolière du Canada, on se croirait replongé à une autre époque. Un dénommé Harpagon tout de noir vêtu vocifère des ordres à une Dame Claude et à un certain La Merluche qui donnent tous deux l'impression d'être ses serviteurs. Peu de temps après ce même Harpagon s'entretient avec une belle dame vêtue d'une longue robe de soie rose et qui répond au nom poétique de Frosine. Par la suite,elle lui présente une jeune fille au teint de lait qui ne semble pas du tout avoir envie de faire la connaissance de cet Harpagon au ton de plus en plus grincheux. On comprend vite pourquoi lorsqu'on la surprend, peu après, en compagnie d'un jeune premier au verbe aussi élégant que sa tenue, dans ce qui donne tout à fait l'apparence d'être un rendez-vous galant. Ces deux tourtereaux seront surpris par ce même Harpagon que l'on surnomme l'Avare et qui semble bien plus préoccupé par sa cassette, terme qui dans ce contexte ne semble rien avoir avec la musique mais beaucoup avec l'argent. Je soupçonne cet Harpagon et son entourage de tremper dans quelques affaires louches puisqu'on mentionne à plusieurs reprises la venue d'un commissaire. En tous cas, ce n'est pas l'intrigue qui manque ici, on parle de retrouvailles entre père et enfants, de vol de cassette, d'amants, de maîtresse et de mille et une manigances.

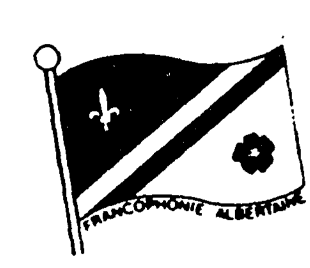
Malheureusement, je n'ai pas pu savoir la fin de l'histoire, le dénouement se jouera me dit-on les 2, 3, 4 mars à 20h et le 5 mars à 14h au théâtre Betty Mitchell situé à l'auditorium Jubile de Calgary. C'est un rendez-vous.



INAUGURATION OFFICIE

Jean-Côté, le ma

Mgr Henri Légaré a fait la dédicace de la nouvelle école Héritage. Il a félicité les parents pour avoir maintenu leur culture à coups de sacrifices et de clairvoyance. Il a rappelé que le nom HÉRITAGE est lourd de sens et riche d'espérance.





Les nombreux dignitaires de la politique provinciale, municipale, scolaire ainsi que les autorités religieuses du diocèse de Grouard/McLennan ont participé à l'inauguration. De g. à d.: Al Adair, ministre des Transports; Jacques Moquin, directeur général du Conseil scolaire; Jim Dinning, ministre de l'Éducation; Jean Bergeron, président du Conseil scolaire de Saint-Isidore; Mgr Henri Légaré, archevêque du diocèse de Grouard/McLennan et Yvon Mahé, directeur de la nouvelle école Héritage.



De g. à d.: Jean Bergeron, président du Conseil scolaire de Saint-Isidore; Mgr Henri Légaré, archevêque du diocèse de Grouard/McLennan; Yvon Mahé, directeur de la nouvelle école Héritage; Albert Cooper, député du comté de Peace River et Georges Arès, président de l'A.C.F.A. provinciale.

«Le nom Héritag de sens et rich

par GUY LACOMBE

JEAN-CÔTÉ - «Le 14 février passera à l'histoire de la région de Rivière-la-Paix», a déclaré l'archevêque de Grouard/McLennan, Mgr Henri Légaré qui a fait la dédicace officielle de la nouvelle école Héritage de Jean-Côté mardi soir dernier.

«Le nom Héritage est un nom lourd de sens et riche d'espérance», a dit encore l'archevêque qui a félicité les Franco-albertains de son diocèse d'avoir maintenu leur culture à coups de sacrifices et de clairvoyance». Aussi, a-t-il poursuivi, pour être fidèle à son milieu, l'école Héritage aura à respecter les valeurs fondamentales de notre foi et de notre culture, et les administrateurs de cette école auront à «rendre ce milieu scolaire l'idéal de l'excellence».

QUINZE CONFÉRENCIERS

Au moins quinze personnes ont pris la parole lors de la soirée de l'ouverture officielle. Mais parce que chacun des conférenciers a fait preuve de remarquable concision et que le programme comprenait plusieurs divertissements artistiques de grande qualité, la soirée a passé comme un charme, au dire des personnes présentes.

D'ailleurs chaque détail avait été prévu avec un soin minutieux, depuis l'arrivée de ch cun des centaines de visiteur la porte de l'école jusqu'au go ter qui a terminé la soirée. tout s'est déroulé de faç impeccable, sans délais et av une étonnante précision.

ATMOSPHÈRE EXCEPTIONNELLE

Chacun des conférenciers a dire les mots qui convenaie pour donner à cette fête u atmosphère exceptionnell depuis l'éloquent discours bienvenue du directeur l'école M. Yvon Mahé jusqu'au remerciements qu'a exprimés la fin de la soirée M. Jacque Moquin, le directeur général d Conseil scolaire.

Si les grands-parents ont d se sentir rassurés du fait qu «leurs belles langue et cultur sont toujours bien vivantes Rivière-la-Paix», un représen tant des jeunes (Nordiques) n' pas oublié de souhaiter bonn chance aux autres jeune Franco-albertains de Sain-Pau Bonnyville, Plamondon, etc qu n'ont toujours pas d'écol française.

Les parents aussi, par la voi de Mme Noëlla Poirier, o exprimé leur grande satisfa tion. «Nos enfants sont bien ils sont heureux», a-t-elle di ajoutant que si ce rêve éta maintenant réalisé, il falla



LE FRANCO JEUNESSE

La prochaine édition **le 31 mars**

• *Ça bouge à la L.I.E.S.A.*

L'improvisation à l'école Ste-Anne de Calgary: une nouvelle manière de s'amuser en français

Depuis le 11 janvier 1989, une nouvelle vague envahie l'école Ste-Anne; l'"Improvisation Théâtrale" est née.

Ce ne sont pas tous les jeunes qui participent à ce genre de spectacle mais ceux qui s'y adonnent ont l'air de réellement s'amuser. De plus en plus, les "Improphones" jaunes et noirs attirent des spectateurs de tous les âges, de tous les niveaux et même certaines personnes de l'extérieur se déplacent pour assister aux joutes. Tous semblent apprécier les phénoménales prouesses autant verbales que physiques que nos jeunes de l'école leur démontrent.

Des thèmes aussi stimulants que "Vive Alfredo", "Le naufrage" ou encore "Vive mon prof. de maths" amènent les improvisateurs à donner un spectacle grandiose et d'excellente qualité.

Enthousiastes et vigoureux, les jeunes sont au rendez-vous tous les mercredis, à 15h30, à la palestre du gymnase de l'école. Tous, parents et amis sont invités à venir encourager les jeunes du secondaire lorsqu'ils se produisent sur la patinoire. Les dirigeants de la ligue savent bien cependant que pour la majorité des intéressés c'est impossible d'assister à ces rencontres du mercredi et c'est pourquoi, au cours de la saison, ils ont prévu des rencontres spéciales qui permettrons à tous de découvrir ce magnifique sport théâtral et peut-être même d'y participer. Voici comment:

18 février: Les "Improphones" de la L.I.E.S.A. ont présenté une partie d'exhibition lors de l'assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A. (A.G.A.) juste après le souper. C'était également l'occasion pour certains de ces jeunes talents musicaux de se produire pour la première fois en publique.

1er mars: "La société des parents de l'école Ste-Anne" et la "L.I.E.S.A." s'unissent pour offrir un spectacle inoubliable. Les jeunes de l'école ont lancé un défi à la ligue d'improvisation de Calgary. Ces deux équipes se rencontreront au gymnase de l'école à 19h30 et les spectateurs verront bien ce que les jeunes pourront faire contre des joueurs expérimentés, mais également ce qu'ils pourront apprendre aux vieux lions de l'improvisation. Ce sera sûrement un échange des plus enrichissant pour les trois parties, c'est-à-dire les joueurs de la L.I.C., de la L.I.E.S.A. et pour tous les spectateurs qui se déplaceront pour assister au spectacle. Cette activité sera gratuit et un petit goûter sera servi après la partie.

Pour assurer le succès et pour favoriser une meilleure appréciation du spectacle l'admission est limitée aux parents, amis ainsi qu'aux étudiants du secondaire.

26 avril: La "Rencontre P.E.P." permettra à certains parents et membres du personnel de l'école de participer à une joute qui les opposera à ces jeunes. Commencez à y penser immédiatement.

On aura besoin de votre participation pour cette occasion. Plus de détails vous seront fournis par l'entremise du journal de l'école, "Le Lien" ainsi que de votre hebdo préféré LE FRANCO.

Comme vous voyez, "ça bouge à la L.I.E.S.A.".



Les Improphones de la L.I.E.S.A. s'amusent vraiment en démontrant aux spectateurs leurs talents d'improvisateurs à tous les mercredis, 15h30 à la palestre du gymnase de l'école Ste-Anne de Calgary.

Photos et reportages de Luc Tousignant

• *À CJSW, 90,9 FM*

Les jeunes vivent une expérience radiophonique à Calgary



5 étudiants du secondaire de l'école Ste-Anne de Calgary participent à un projet de radio par l'entremise de la radio universitaire de Calgary. De g. à d.: Ludovic Boutot, Xavier Cattarinich, Marc-Alain Fortier, Frédéric Martel et Martin Boileau

"C'était Ludovic Boutot à "S'Qui tombe du Panier". Maintenant de retour à Claude et au "Panier percé".

Voici les paroles qui terminaient la première émission d'une série de cinq ou six produites par des jeunes de l'école Sainte-Anne de Calgary. Grâce à la participation de la radio communautaire de l'université de Calgary et de Claude Labrie, un des animateurs de l'émission "Le panier percé" diffusée le samedi de 13h à 14h sur la bande FM 90,9, cinq jeunes de cette école pourront vivre une expérience extraordinaire.

Ils produiront une émission de quinze minutes, une fois par mois, sur les ondes de la radio universitaire qui diffuse à la grandeur de la ville de Calgary.

Les jeunes doivent choisir un thème qui touche la francophonie en Alberta, se trouver un invité et animer l'émission. Ce n'est pas nécessairement facile mais une fois le tout en marche et après, quelle satisfaction on en retire. Vous pourrez en parler à Ludovic Boutot qui a été le premier à briser la glace samedi le 28 janvier alors qu'il accueillait Valérie Narayana qui est gérante à la librairie Le Carrefour de Calgary. Ludovic s'en est très bien tiré et au dire de certains, il rivalisait avec l'animateur régulier du Panier Percé, Claude Labrie. Fais attention à ton poste Claude et félicitations Ludovic.

Voici l'horaire des prochaines émissions à être diffusées ainsi que les thèmes et les animateurs qui les animeront:

25 février: Marc-Alain Fortier; "L'assemblée annuelle F.J.A. des 3,4, et 5 mars prochain à Edmonton".

18 mars: Frédéric Martel; "Les démarches pour offrir la 11e année à l'école Sainte-Anne, l'an prochain".

29 avril: Martin Boileau; "La ligue d'improvisation de l'école Sainte-Anne".

27 mai: Xavier Cattarinich; "Le sport interscolaire à l'école Sainte-Anne".

Une émission spéciale sera également présentée le 10 juin. La formule n'est pas encore déterminée officiellement mais les jeunes pourraient possiblement avoir une heure à produire et les cinq jeunes pourraient y participer comme animateurs. C'est à suivre.

Une invitation est lancée à tous les jeunes de Calgary d'écouter ces émissions produites pour et par les jeunes.

BONJOUR aux étudiants de l'école **Notre-Dame de Morinville**

Chronique du professeur Hébert Luée

Le professeur Hébert Luée a été émerveillé de vos réponses. Il en est venu de tous les coins de la province. C'était difficile pour lui de trouver des gagnants. Il a donc tiré au sort et les personnes suivantes ont été les chanceuses:

Christie Espeseth
Classe de 5e année - Madame Roberts
Ecole Elémentaire
Barrhead

Christina Winger
Classe de 8e année de Madame Rollin
Branton Junior High
Calgary

Michael Schmite
Classe de 3e année de Madame Charrois
Ecole Maurice Lavallée
Edmonton

Aline Lepage
Classe de 5e année de M. Bérubé
Ecole Héritage
Jean-Côté

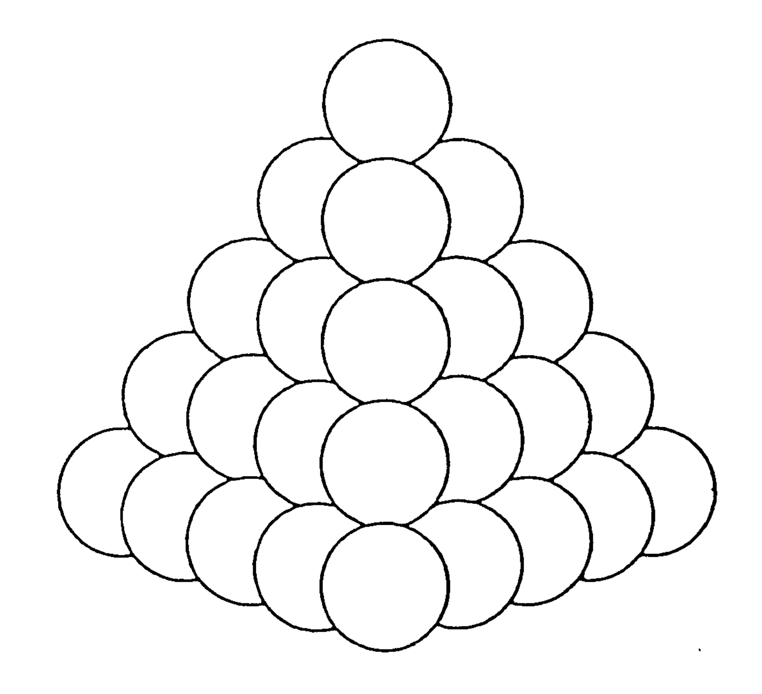
Tom Brodribb
Classe de 4e année de Madame Inglis
Ecole Father Jan
St-Albert

Serge Hamel
Classe de 4e année de Madame Lavoie
Ecole Notre Dame Elémentaire
Bonnyville

Vous recevrez d'ici quelques semaines, un beau livre en français! FÉLICITATIONS!

Si vous voulez continuer d'éberluer ce professeur pas ordinaire, écrivez-lui vos réponses. Il sera éberlué de vous lire!

Pour ce problème, le professeur Hébert Luée a consulté un de ses collègues, Denis Renaud qui a écrit dans la revue Instantanés Mathématiques de janvier 1984. Bonne chance!



Des enfants ont fabriqué des balles de neige de même grosseur. Ils les ont empilées pour former une pyramide "pleine". La base de cette pyramide est un triangle équilatéral.

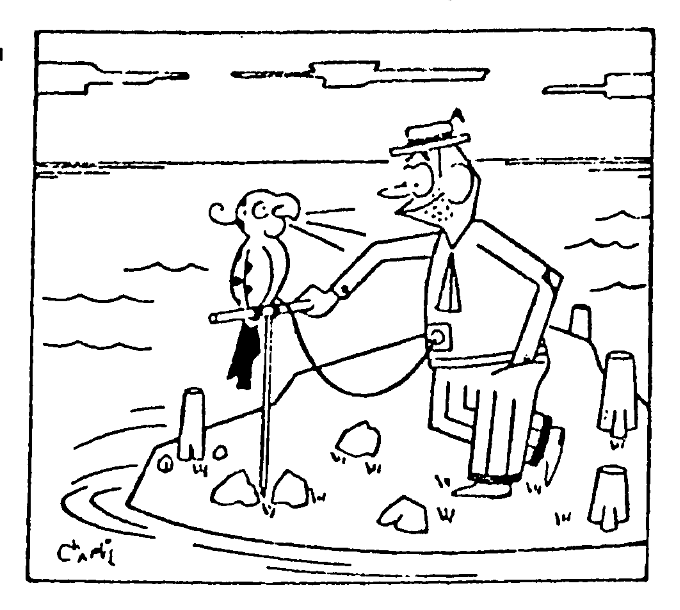
1) Combien y a-t-il de balles en tout dans cette pyramide?

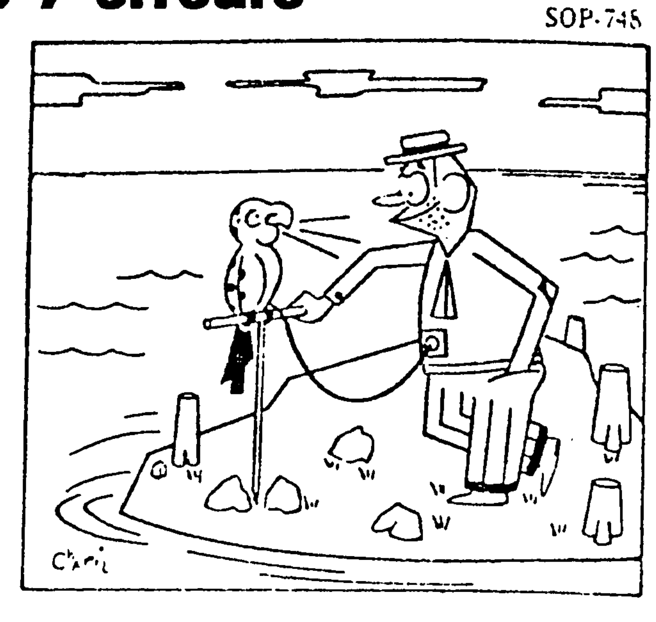
2) Si l'on peint en rouge les balles qui forment l'extérieur de la pyramide, combien de balles resteront blanches?

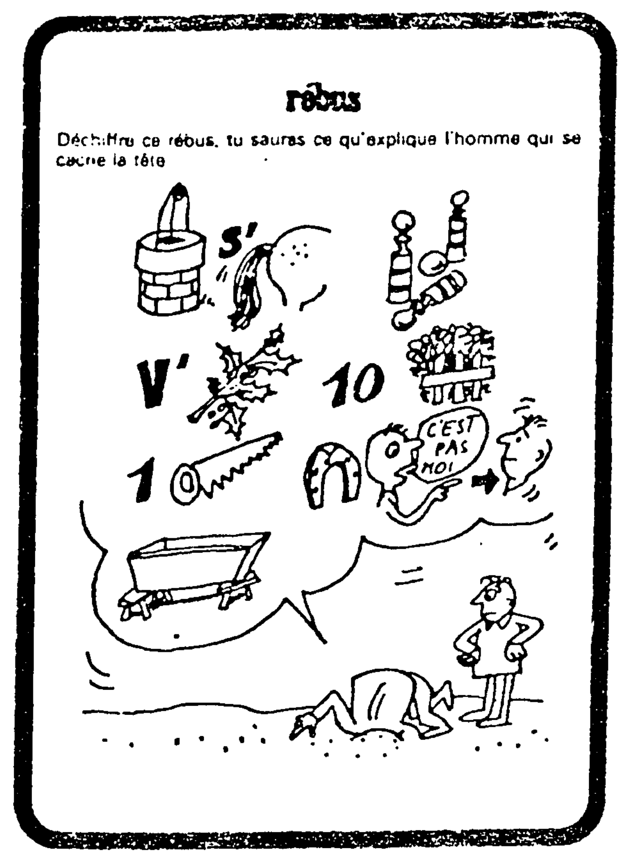
3) Si on ajoutait un étage à la pyramide, combien devrait-on ajouter de balles?

Trouvez les 7 erreurs

SOP-745











Sept détails indispensables manquent dans ce dessin. Tâchez d'être assez perspicace pour les découvrir.



Solutions de ces jeux à la page 16

Concours du mois

Donnes correctement les 3 réponses au problème du professeur Hébert Luée et tu auras la chance de gagner **l'un des 6 beaux livres en français.**

Envoies le tout avant le 17 mars 1989 à:

Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

NOM et PRÉNOM: ____________________

âge: __________ **classe:** __________

École: ____________________

Adresse: ____________________

____

____

Nom du professeur: ____________________

Monsieur Bricole

La pâte à modeler

C'est l'hiver. Parfois il fait trop froid pour aller jouer dehors. Je te propose un projet de bricolage qui va t'amuser durant des heures. Lis bien les instructions et décide si tu as besoin d'aide.

Matériel:
un bol à mélanger
une tasse à mesurer
une grosse cuillère



Ingrédients:
225 ml de farine
125 ml de sel
75 ml d'eau
du colorant à gâteau (couleur au choix)

Procédure:
- mélange la farine et le sel dans le bol,
- mélange quelques gouttes de colorant à gâteaux dans l'eau (si tu veux une couleur foncée tu dois mettre plus de colorant),
- ajoute l'eau colorée à la farine et au sel,
- mélange bien avec la cuillère,
- pétris le mélange 10 minutes avec tes mains (pétrir veut dire travailler la pâte avec tes mains comme lorsqu'on fait du pain. Ne te décourage pas. Plus tu vas pétrir ta pâte plus elle sera belle. Tu peux aussi demander à quelqu'un de t'aider),
- mets la pâte dans un sac de plastique,
- place la pâte au **réfrigérateur** environ **une heure.**

Voilà, tu es maintenant prêt à faire toutes sortes de belles choses. Par exemple tu peux faire un collier. Tu fais des petites boules et tu fais un trou avec un cure-dent. Tu laisses sécher les petites boules **deux (2) jours.** Ensuite tu passes un fil ou une corde dans le trou pour faire un collier.



Tu peux aussi faire une petite boîte pour mettre tes bijoux, un pendatif, un cadre pour mettre une photo et beaucoup d'autres choses. Fais travailler ton imagination.

Si tu as beaucoup d'idées tu peux faire une autre pâte, d'une autre couleur. La pâte se conserve **deux (2) semaines** dans un contenant de plastique, dans le **réfrigérateur.**

Amuse-toi bien
Monsieur Bricole

Le courrier de Marie-Soleil

Cher ami lecteur,

C'est avec grand plaisir que j'ai lu vos lettres. Je suis maintenant certaine qu'il y a un rêve en chacun de nous. J'aimerais partager quelques-uns de ces rêves avec vous.

Falher, le 23 janvier 1989

Chère Marie-Soleil,

J'ai un rêve formidable à réaliser. J'ai ce rêve parce que j'ai entendu aux nouvelles et lu dans les journeaux que des milliers de personnes meurent de cocaine et d'autres drogues. Je sais aussi que l'alcool rend le monde malade et cause de nombreux accidents sur la route. J'ai quelques fois des rêves affreux sur les drogues et l'alcool. Avec l'augmentation des boissons et de la cocaine, le monde est en danger.

Pour le dire, mon rêve est de se débarasser de toutes les boissons et drogues.

Sébastien Robert,
6ème année, Ecole Communautaire Routhier.

Le 23 janvier 1989

Chère Marie-Soleil,

Moi j'aimerais être une grande patineuse de patin artistique. Je patinerais aux Olympiques. Je ferais de mon mieux pour gagner la médaille d'or. J'aimerais bien que mon rêve se réalise.

Nicole Veraart
École Jean-Côté,

Falher, le 24 janvier 1989

Bonjour Marie-Soleil,

Dans ce monde, il y a beaucoup de choses terribles qui se passent. La guerre, les drogues, les armes nucléaires etc, apportent la misère dans le monde. Mais ce que je trouve le pire, c'est la distinction entre les races.

Au Canada, on a beaucoup de progrès à faire. Je pense qu'on devrait accepter les autres races de gens telles qu'elles sont. Un jour, si mon rêve se réalise, je pense que le monde sera meilleur.

Jamie Thibault,
6ème E, Ecole Communautaire Routhier

Le 23 janvier 1989

Chère Marie-Soleil,

Mon plus grand rêve serait de pouvoir danser devant un vrai public. Tout le monde dit que je danse bien. Moi aussi je le pense. J'ai souvent gagné des concours à des fêtes. Mais pas plus que ça. Si tu me permets, je vois parler d'un de mes autres rêves. J'aimerais quand je serai plus grande, être un professeur, car j'aime montrer ce que je connais aux autres.

Tania Drapeau,
École Jean-Côté,

Le 17 janvier 1989

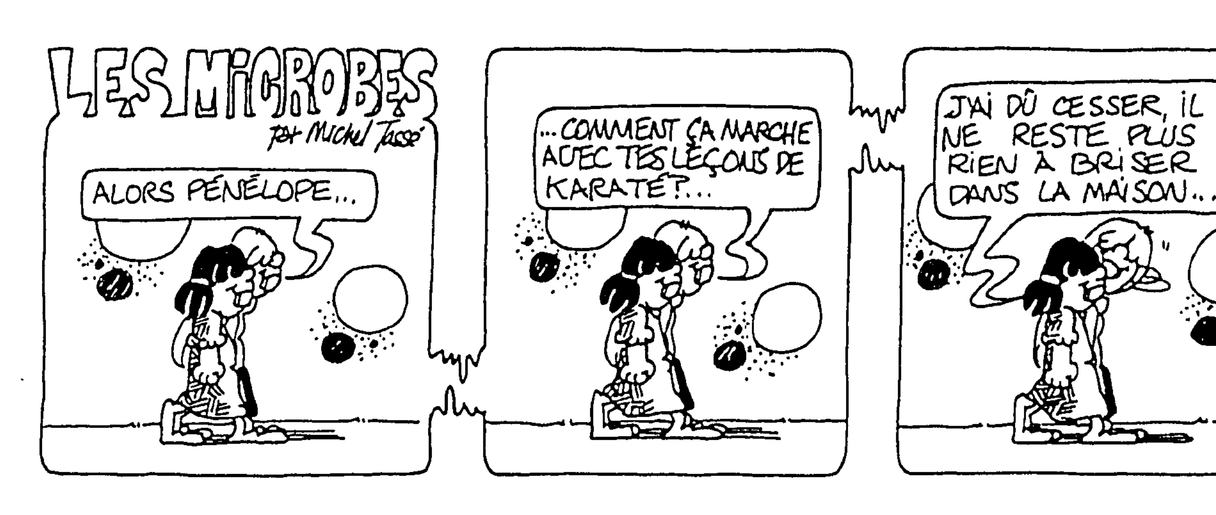
Chère Marie-Soleil

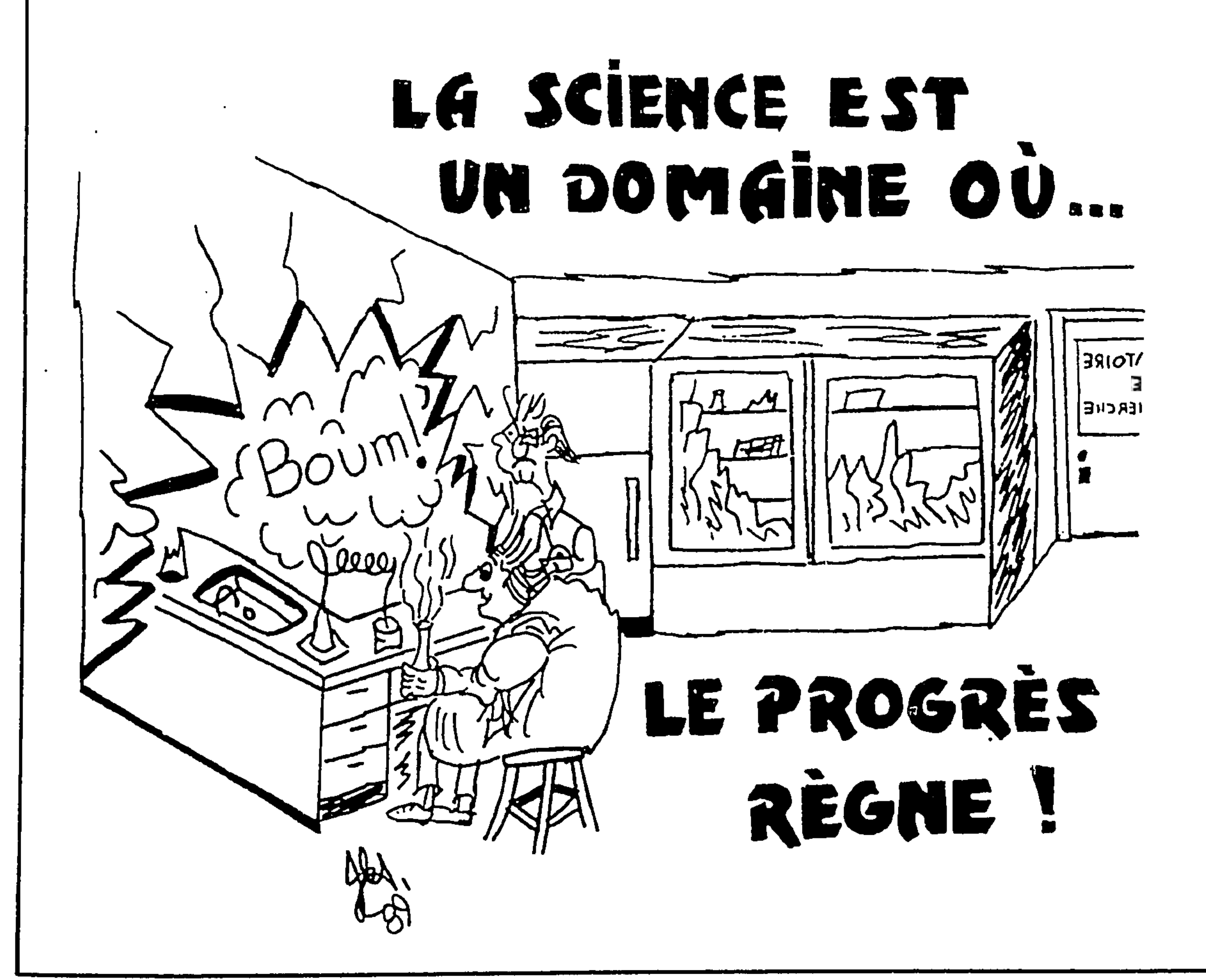
Mon rêve le plus cher c'est d'être une violoniste fameuse, ou une conductrice d'orchestre. Ça serait bon d'être conductrice parce que je saurais jouer de tous les instruments de musique, et une violoniste fameuse, j'aurais la chance d'être riche!! Mais je dois vous demander une petite question: Est-ce que les rêves peuvent être vrais?

Ellie Nimeroski
5e année, École Mountain View Hinton.

Plusieurs lecteurs du FRANCO-JEUNESSE m'ont dit que leur plus grand rêve serait d'arrêter la pollution. Ils trouvent qu'il faut faire plus d'effort pour garder notre environnement propre. Toi, qu'en penses-tu? Comment peut-on garder la nature plus propre? Comment peut-on garder notre école, notre ville plus propres? J'attends avec impatience tes suggestions. Moi aussi je veux faire un effort pour avoir un monde plus beau.

Courrier de Marie-Soleil
Le Franco
8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2





EXPO-SCIENCES 1989

Les 3 et 4 mars prochains, le secteur sciences de la Faculté Saint-Jean et l'Association des Universitaires sont heureux de vous inviter à venir visiter l'Expo-sciences 1989. Des élèves de différentes écoles de la province ainsi que les étudiants(es) de la Faculté Saint-Jean se feront un plaisir de vous présenter leurs projets de sciences.

3 MARS:
9h30 Ouverture officielle
10h15 Visite des projets
12h15 Dîner
13h15 Reprise des activités
17h00 Fin des activités de la journée
19h00 Gala méritas
20h30 Réception pour les lauréats et les invités d'honneur

4 MARS:
10h00 Visite des projets
12h00 Dîner
13h00 Reprise des activités
16h30 Clôture des activités

En plus des projets, il y aura présentation de films scientifiques, exposition d'anthropologie, de géographie, de géologie, des ateliers sur l'informatique et un salon du livre.

P.S. Un service de guide sera offert.
Informations: Eric Lavoie ou Martine Caron, Faculté Saint-Jean Tél: 465-8748, 465-8700

Proverbes

Les animaux

- Mettre la charrue devant les boeufs
  (Commencer par où l'on devait finir.)

L'ambition

- Le mieux est l'ennemi du bien
  (On court le risque de gâter ce qui est bien en voulant obtenir mieux.)

La jeunesse

- Il faut que jeunesse se passe
  (On doit excuser les fautes que la légèreté et l'inexpérience font commettre à la jeunesse.)

La sagesse

- Il faut tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler
  (Avant de parler, de se prononcer, il faut bien réfléchir.)

Le repos

- La nuit porte conseil
  (La nuit nous aide souvent à réfléchir à certaines choses.)

Le travail

- On ne fait pas d'omelette sans casser d'oeufs
  (On n'arrive pas à un résultat sans peine ni sacrifices.)

La réussite

- Nul n'est prophète en son pays
  (Personne n'est apprécié à sa vraie valeur là où il vit habituellement.)

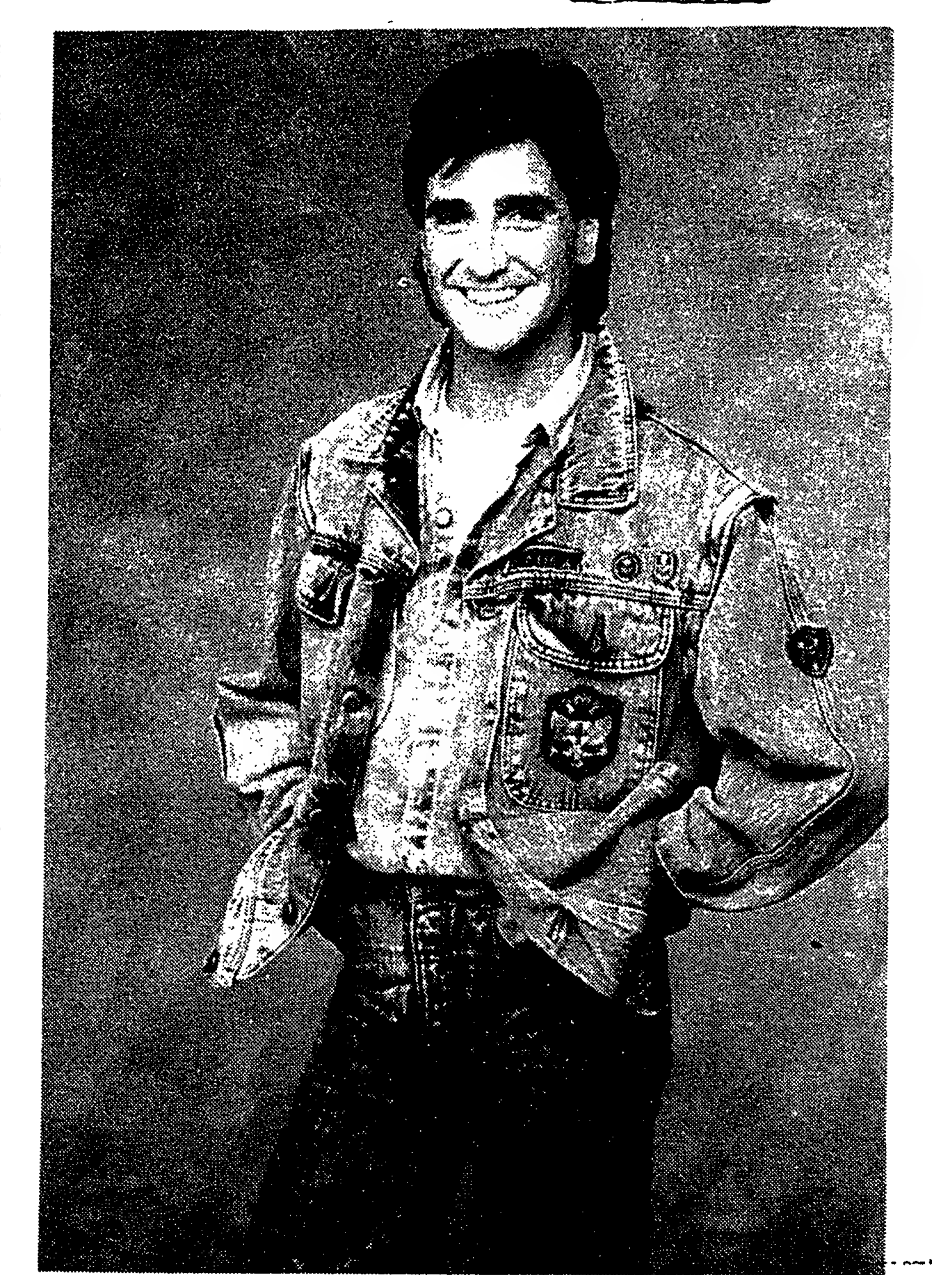


LASER 33-45

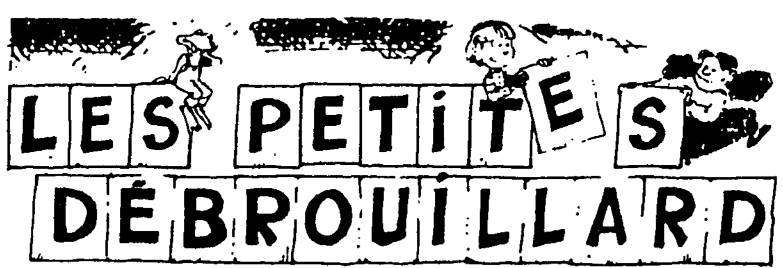
Laser 33-45, c'est un titre on ne peut mieux choisi pour désigner le rendez-vous que donne René Simard aux jeunes et aux moins jeunes qui veulent découvrir ce qu'il y a de plus «hot» dans la chanson québécoise et même française, applaudir les plus grandes vedettes et suivre l'évolution du palmarès.

Dans un décor vibrant et moderne, sur une scène imitant la forme d'un disque et entouré par les spectateurs, René Simard invite les meilleurs chanteurs et les artistes les plus prometteurs de la relève à interpréter leurs derniers succès. Il s'entretient aussi avec eux et ne manque pas de nous offrir à l'occasion ses propres chansons.

Une initiative qu'on suivra avec intérêt, le Palmarès **Laser 33-45,** est réalisé scientifiquement en collaboration avec Radioactivité. Ce palmarès rend compte des ventes de disques avec une rigueur encore jamais vue. C'est donc René Simard qui dévoile chaque semaine le véritable numéro 1 de la chanson populaire chez nous.



En plus de ses invités et du Palmarès, René nous offre les meilleurs vidéoclips produits au Canada français et il communique avec un correspondant de **Laser 33-45** à Paris qui nous donne des nouvelles fraîches sur le monde du disque et du spectacle en France, les chansons qui marchent fort, les «tubes» comme on dit là-bas. À l'occasion, on peut même voir par satellite une vedette française nous offrir son tout dernier succès.





Avez-vous de bons réflexes?

par le professeur Scientifix

Il fait trop froid pour aller jouer dehors ? Réunissez vos amis (ou les membres de votre famille) et faites-leur passer un petit test : chacun devra saisir au passage une règle que vous laisserez tomber entre leurs doigts.

Faites asseoir un premier candidat, son avant-bras posé sur le bord d'une table, le pouce et l'index écartés de 3 cm l'un de l'autre. Glissez l'extrémité d'une grande règle entre ses doigts (la marque de 0 cm sur la règle doit être à la même hauteur que le pouce et l'index).

Tenez la règle par l'autre bout et, sans avertissement, laissez-la tomber. Votre ami devra l'attraper le plus rapidement possible, sans bouger la main. Notez l'endroit où son pouce et son index se sont refermés sur la règle. Répétez cinq fois l'expérience pour chaque candidat et calculez la moyenne des mesures obtenues.

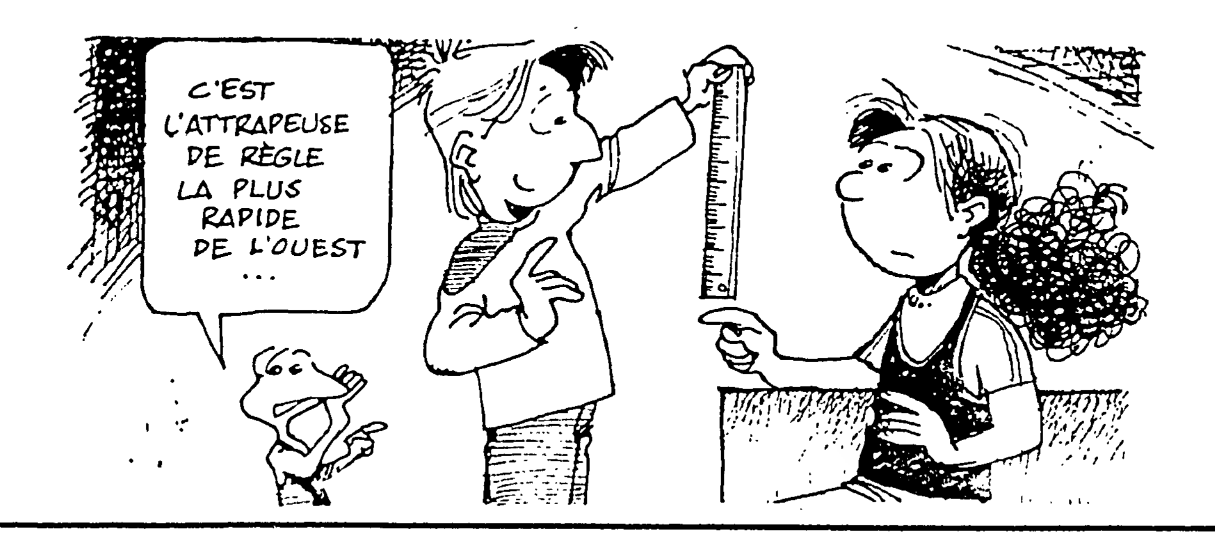
Ces mesures peuvent varier selon les individus (généralement, elles se situent entre 15 cm et 50 cm). Pourquoi ? Parce que tous n'ont pas les mêmes réflexes. Par exemple, une personne fatiguée sera moins rapide qu'une autre qui est en pleine forme.

Le système nerveux met un certain temps à transmettre un message : c'est le temps de réaction. Votre ami(e) aperçoit d'abord votre main qui laisse tomber la règle. Son oeil, par l'intermédiaire du nerf optique, en avertit le cerveau. Celui-ci décode le message et s'empresse de transmettre un ordre au pouce et à l'index (les cellules nerveuses, ou neurones, véhiculent les messages à une vitesse de 50 mètres par seconde environ).

Si vous désirez calculer les temps de réaction en secondes, utilisez la formule suivante :

Temps = Racine carrée de la distance ÷ 22,13

Par exemple, si un candidat a saisi la règle à 25 cm, son temps de réaction est de 0,226 seconde : 5 (racine carrée de 25) ÷ 22,13.



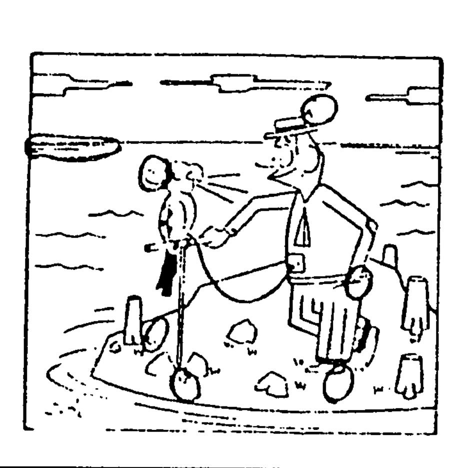
solutions

L'ÉCRIVAIN CACHÉ: Camus.

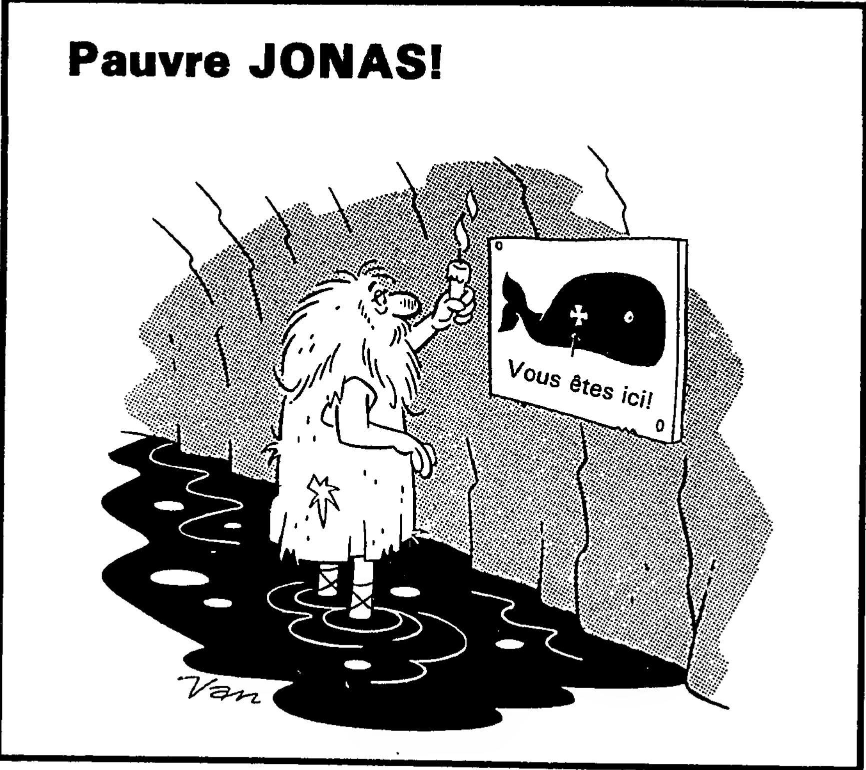
LE POINT COMMUN: Il ont tous une ou plusieurs plumes sauf le balai.

REBUS: Puisque que je vous disais, ainsi, faire l'autruche!

DÉTAILS MANQUANTS: Une partie de la jugulaire du soldat de gauche. — Le col de son blouson. — La guêtre sur sa chaussure. — Un verre des lunettes du soldat qui lit. — L'attache de la bretelle de son fusil. — La cravate du soldat à droite. — La hampe du dernier drapeau.



Pauvre JONAS!



LE DE L'ÉCOLE HÉRITAGE

di 14 février 1989

est un nom lourd d'espérance»

- Mgr Henri Légaré

maintenant «le vivre et le fortifier».

UNE PÉPINIÈRE POUR LA FACULTÉ SAINT-JEAN

Le doyen de la Faculté Saint-Jean, M. Jean-Antoine Bour, a comparé cet événement heureux à la naissance d'un enfant et a comparé l'école Héritage à «une pépinière qui préparera de futures générations d'étudiants universitaires».

«Nous admirons votre dynamisme et votre vivacité», a dit pour sa part le directeur du Bureau du Québec à Edmonton, M. Gérard Vézina qui a apporté à la population locale «un message de profond respect et d'admiration de tous les Québécois».

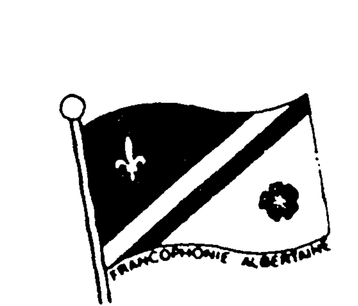
Pour sa part, le président de l'ACFA, M. Georges Arès, a exprimé la fierté de la francophonie albertaine pour ce qui s'était accompli à Rivière-la-Paix et a dit que l'école Héritage servait déjà d'exemple à toute la province et a exprimé le souhait «que de nombreuses autres écoles gérées par des Franco-albertains surgissent en Alberta».

Quant au directeur du Bureau du Secrétariat d'État à Edmonton, M. Marc Arnal, après avoir évoqué son histoire personnelle comme Franco-manitobain, a déclaré que «le français, ce n'est pas du luxe, mais une partie essentielle de mon être». «Je vous souhaite de vivre en Alberta comme Franco-albertains dans ce nouveau Canada», a-t-il conclu.

MESSAGES DE FÉLICITATIONS

Parmi les autres conférenciers, mentionnons encore M. Deni Lorieau qui a apporté le message de félicitations et les voeux du Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier; le représentant de l'Alberta Teachers Association (ATA), le député de Peace River Albert Cooper qui a dit bien comprendre «votre besoin d'avoir une éducation en français dans votre culture» et qui a qualifié cette soirée de «spectacle extraordinaire»; le ministre de l'Éducation Jim Dinning dont on trouvera les propos ailleurs dans ce journal; et enfin le ministre Al Adair qui a déclaré que c'est avec beaucoup de fierté qu'il avait participé à la création de cette école».

Le ministre Marvin Moore, empêché d'être présent en raison d'engagements préalables, avait néanmoins envoyé son message de félicitations. Un télégramme de félicitations mérite aussi d'être noté: il venait de l'école secondaire J.H. Picard d'Edmonton.





M. Daniel Dallaire, président de FJA, a présenté les hommages de la jeunesse franco-albertaine. Nul doute que cette inauguration fait chaud au coeur des membres de FJA, qui, depuis quelques années luttent sans relâche pour l'éducation française en Alberta.



Cette inauguration a aussi donné lieu à une remise de plaques commémoratives et de cadeaux de la part du gouvernement provincial. De g. à d.: Yvon Mahé, directeur de l'école; le ministre Al Adair remettant un magnifique tableau au président du Conseil scolaire; Jean Bergeron et le ministre Jim Dinning, qui, lui aussi s'apprêtait à faire une présentation au nom de son ministère.



(photos GUY LACOMBE et NOELLA FILLION)



Tous les étudiants de l'école Héritage, du plus petit au plus grand, ont participé au spectacle en interprétant de belles chansons qu'ils avaient préparé avec beaucoup de soins en compagnie de leurs professeurs

Agriculture

• *Aucun changement*

Pas de modification du prix d'objectif du lait de transformation ni des prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, vient d'annoncer que le prix d'objectif du lait de transformation est maintenu à 47,06 $ l'hectolitre depuis le 1er février dernier, date qui marque le milieu de la campagne laitière en cours.

Les prix de soutien du beurre et de la poudre de lait écrémé demeurent inchangés à 5,102 $ et 3,013 $ le kilogramme respectivement.

La marge autorisée pour les transformateurs de lait reste également inchangée à 7,20 $ l'hectolitre. Les prix de détail des produits laitiers ne devraient donc pas s'en ressentir. Le prix du lait de consommation n'est pas touché, puisqu'il est fixé par les provinces.

Le 1er août 1988, le gouvernement avait décidé de maintenir le prix d'objectif à 47,06 $ l'hectolitre plutôt que de le réduire, comme l'indiquait à l'époque la formule du coût de production. Cependant, la formule a reflété, depuis, la hausse du coût des aliments du bétail attribuable à la sécheresse de l'été dernier.

Lors de l'examen de la question, le gouvernement a tenu compte des effets du gel imposé le 1er août 1988 et a jugé approprié de maintenir les prix actuels jusqu'en juillet 1989.

Les producteurs de lait ont proposé des modifications à la méthode actuelle du calcul du prix d'objectif du 1er février et l'adoption d'une formule d'indexation pour le 1er août 1989.

M. Mazankowski a indiqué que l'on étudierait de nouveau la question de l'indexation de la formule du coût de production avant le 1er août prochain.

Le Ministre a également annoncé qu'un comité interministériel, présidé par le Sous-ministre de l'Agriculture, examinera la marge des transformateurs et consultera les parties intéressées avant le 15 mai 1989.

Selon M. Mazankowski, il est nécessaire de s'assurer que le système d'établissement des prix est équitable pour les producteurs, les transformateurs et les consommateurs.

Les prix annoncés aujourd'hui resteront en vigueur au moins jusqu'au 31 juillet 1989.

Le prix d'objectif du lait de transformation n'a pas varié depuis février 1988 et n'a augmenté que de 1,2 % depuis août 1986. Il s'agit d'une augmentation bien inférieure à la progression de 9,6 % de l'indice des prix à la consommation entre août 1986 et décembre 1988.



Don Mazankowski

Le lait de transformation sert à la fabrication de produits laitiers comme le beurre, le fromage, le yogourt, la crème glacée et la poudre de lait écrémé.

Le prix d'objectif est fixé à un niveau qui permet aux producteurs de lait efficaces de couvrir leurs coûts et d'obtenir un rendement équitable pour leur travail et leurs investissements liés à la production du lait de transformation.

Bien que le prix d'objectif soit fixé à l'échelle nationale, les revenus réels des producteurs varient selon les décisions de chaque province en matière de prix.

• *Du nouveau*

Plus de liberté pour les truies grâce à une nouvelle case de mise bas

OTTAWA - Des chercheurs d'Agriculture Canada ont conçu une nouvelle case de mise bas, qui facilite la parturition et l'allaitement chez les truies tout en protégeant les porcelets.

La femelle jouit donc de plus d'espace pour se déplacer lorsqu'elle est debout. Par ailleurs, la case empêche les porcelets d'être écrasés par le poids de la mère lorsque celle-ci se couche soudainement.

Cette nouvelle case est une création des chercheurs du Centre de recherches zootechniques et du Centre de recherche technique et de statistique d'Agriculture Canada. MM. David Fraser, Peter Phillips et Brian Thompson travaillent à ce projet depuis 1983.

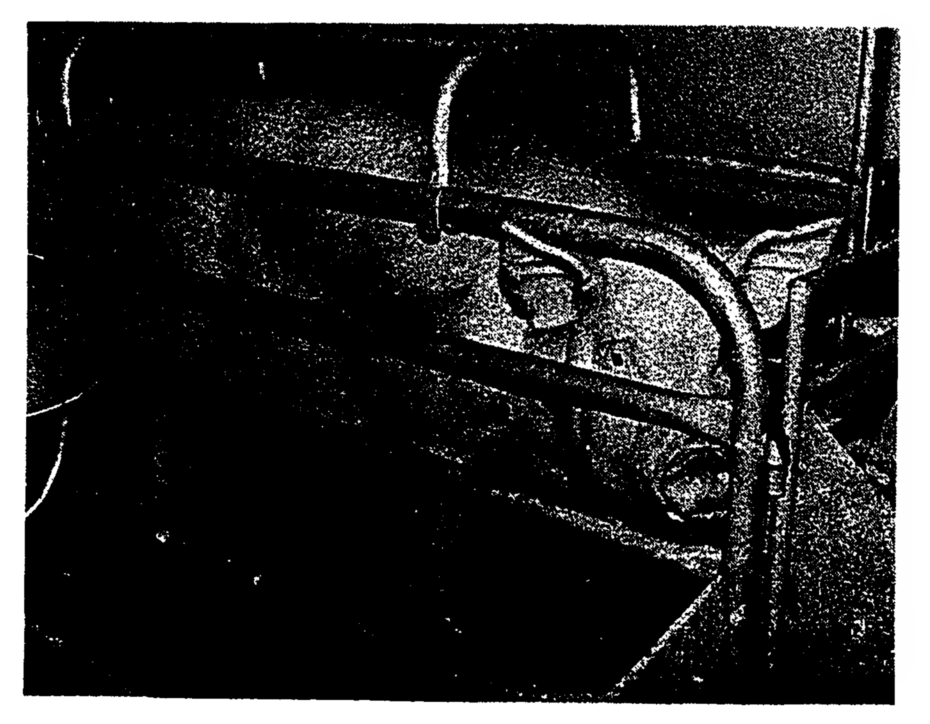
«Nous nous efforçons d'accroître la liberté de mouvement de la truie sans que cela entraîne de risque pour les porcelets, explique M. Fraser. Comme une truie pèse 200 fois plus que les nouveau-nés, nous tenons particulièrement à protéger ces derniers.»

La partie supérieure de la case est plus large que dans les modèles courants, de sorte que la truie peut se retourner lorsqu'elle est debout. Les pro-

(Suite à la page 19)



Cette cage de mise bas conçue par des chercheurs d'Agriculture Canada donne à la truie une plus grande liberté de mouvement; quant aux porcelets, ils risquent moins d'être écrasés grâce aux prolongements en angle sur les côtés. Beaucoup moins restrictive que le modèle le plus répandu. Cette cage augmentera le bien-être de la truie.



Précision sur le programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse

OTTAWA - Les agriculteurs de maintes régions du Canada se souviendront de l'année 1988 comme de l'année de la sécheresse.Les conditions d'humidité dans les Prairies ont été parmi les pires qu'on ait jamais connues, alors que certaines régions de l'Ontario et du Québec ont vécu un de leurs printemps les plus secs.

En vertu du Programme canadien d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse, un montant de quelque 850 millions de dollars sera versé aux agriculteurs qui ont subi d'importantes pertes de récoltes à la suite de la sécheresse de 1988.

«Il s'agit d'un programme complexe qui tient compte de données très spécifiques, a affirmé Garth Gorsky, administrateur du Programme. Notre objectif est de dédommager les agriculteurs qui en ont le plus besoin. Comme les répercussions de la sécheresse varient d'une région à l'autre, nous avons été aux prises avec l'énorme tâche de devoir recueillir toutes les données, jusqu'au niveau des cantons, afin de pouvoir viser des zones et des cultures particulières.»

Le 10 février dernier, on a commencé à envoyer les formulaires de demandes personnalisés aux agriculteurs des régions touchées par la sécheresse. Tous les agriculteurs qui ont subi des pertes de récoltes à la suite de la sécheresse de 1988 peuvent recevoir de l'aide. Les agriculteurs qui ont été le plus durement touchés peuvent s'attendre à recevoir un premier versement avant les semailles.

«Une fois que toutes les demandes auront été traitées et que les dernières données de rendement auront été recueillies et réparties au niveau des cantons, nous effectuerons les derniers versements. Cela sera fait en juillet», a déclaré M. Gorsky.

Les paiements seront effectués selon les cultures spécifiques là où les données de rendement sont disponibles. Dans le cas où la superficie ensemencée est très petite, les paiements à l'acre seront calculés d'après un échantillon représentatif de produits. Les paiements à l'acre se fonderont sur les plus petites zones géographiques possible; il s'agira, dans la plupart des cas, de cantons.

Tous les grains, les oléagineux, les cultures spéciales, les fruits et les légumes récoltés dans les zones de sécheresse désignées seront admissibles au Programme, sauf dans les régions où les pertes de certaines récoltes ne sont pas suffisamment abondantes pour justifier un paiement.

La luzerne pour la transformation et les semences de plantes fourragères sont également admissibles au Programme.

Le Programme vise aussi les cultures ensemencées avant le 20 juin 1988 qui ont été moissonnées pour l'ensilage ou pour l'affouragement en vert ou enfouies à la suite de graves dommages. Les paiements reçus pour ces cultures par l'entremise du Programme fédéral-provincial d'aide à la production de fourrage vert seront déduits des montants accordés dans le cadre du présent programme.

Le Programme s'applique en outre aux cultures irriguées; dans ce cas, les paiements seront calculés d'après les données recueillies pour les districts d'irrigation détenant un permis des provinces ou de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Une aide pourra également être accordée pour certains produits visés par les ententes tripartites, notamment les haricots secs, la betterave à sucre et les pommes.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme, les agriculteurs peuvent composer le 1-800-267-6343, sans frais, du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h «heure normale de l'Est».

Liberté...

(Suite de la page 18)

longements en angle, qui partent des côtés à environ un pied du sol de la case, guident la truie vers la partie centrale où ses mouvements sont plus restreints quand l'animal veut s'étendre. Ainsi les porcelets léthargiques ne sont pas écrasés quand leur mère décide soudainement de prendre ses aises.

On évalue à 18% le pourcentage de porcelets qui meurent avant le sevrage. L'écrasement par la mère est une des principales causes de ces décès qui entraînent des pertes à la production.

«Nous essayons de concevoir de concevoir une case qui réponde à des critères de productivité et de rentabilité comme le font les modèles courants; nous aimerions toutefois accentuer la liberté de mouvement des animaux, explique M. Phillips. Nous voulons répondre aux exigences des producteurs tout en augmentant le bien-être des sujets.»

Les scientifiques conviennent que l'opinion du public face aux pratiques restrictives est de plus en plus prépondérante dans le secteur de l'élevage.

Ils font des essais pour déterminer si une plus grande liberté de mouvement accentuera le bien-être de la truie et réduira aussi le taux de mortalité à la naissance, taux qui fluctue actuellement entre 6% et 7%.

On espère également que cette liberté de mouvement favorisera le travail musculaire de l'utérus, raccourcissant la mise bas et réduisant la mortinatalité. Cependant, il reste encore à vérifier cette théorie à la ferme.

Selon les chercheurs, on peut trouver un marché pour la case, mais il faudra faire subir à celle-ci d'autres essais avant de la commercialiser.

Par exemple, les chercheurs veulent savoir si, dans une case ainsi conçue, la mère pourra davantage mordiller ses porcelets; ce problème est passablement courant dans ce type d'élevage et pourrait s'aggraver si la truie peut se déplacer davantage.

«Nous espérons que la conception de cette case permettra aux producteurs sensibilisés au bien-être des animaux d'opter pour des pratiques d'élevage moins restrictives», conclut M. Thompson.

Décision au sujet de la demande d'abandon de la subdivision Coronado

OTTAWA - L'Office national des transports du Canada «ONT» a annoncé qu'il a autorisé la Compagnie des chemins de fer nationaux du canada «CN» à abandonner l'exploitation de la subdivision Coronado compris entre Elk Point et Lindberg, soit une distance de 11,58 milles, dans la province de l'Alberta.

La compagnie de chemin de fer a donné avis de sa demande d'abandon de la ligne en mai 1988, comme le veut la **Loi nationale sur les transports**. Le seul expéditeur situé en bordure de la ligne, Canadian Salt Company Ltd., a avisé l'ONT qu'il ne s'oppose pas au projet d'abandon parce qu'il a conclu avec le CN une entente relative à des services de transport de rechange. Il n'y a eu aucune autre intervention publique.

Etant donné qu'il n'y a eu ni opposition à la demande, ni offre d'achat de la ligne, l'ONT est tenu par la loi d'ordonner l'abandon de l'embranchement. Cette décision prendra effet dans trente jours.

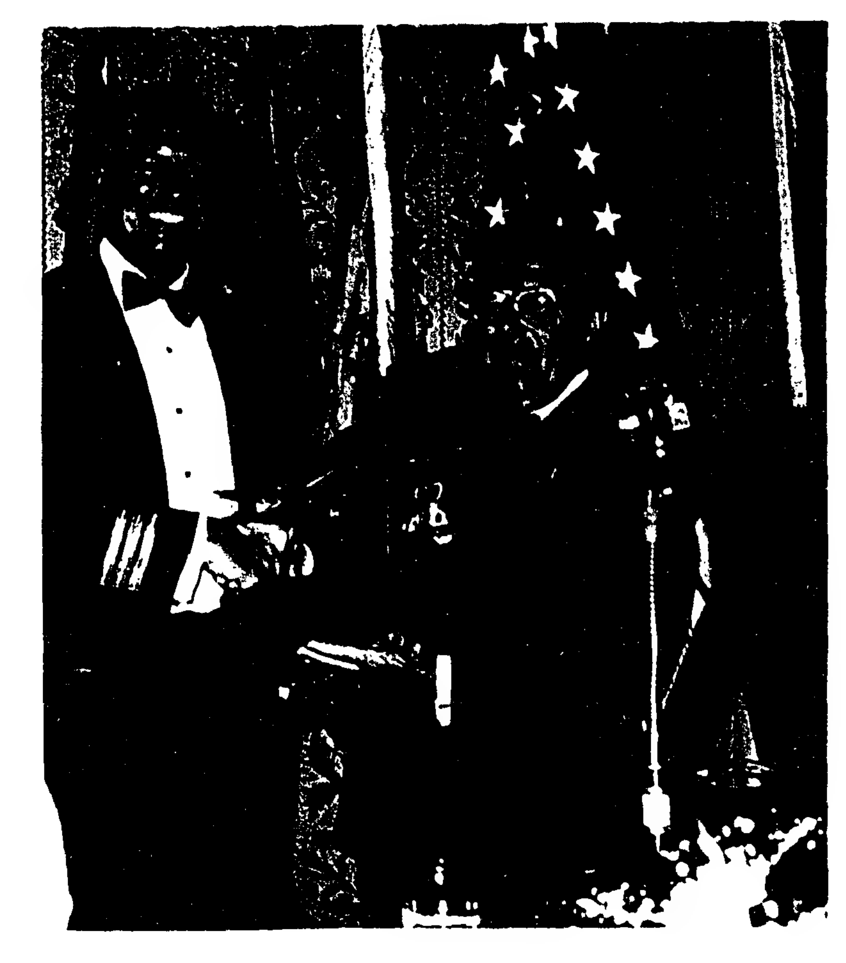
• Opération NILE

BCF Edmonton reçoit le trophée McGregor

VICTORIA - Le lieutenant-colonel Ray Brown, commandant du 435e Escadron de transport, de la BFC Edmonton, et tous les autres membres du Groupe Transport aérien qui ont participé à la mission de secours effectuée en Éthiopie, soit l'opération *Nile*, ont reçu le trophée McGregor.

L'opération *Nile* consistait à envoyer en Éthiopie deux hélicoptères Hercules, des équipages et du personnel, dans le but d'assurer le transport de nourriture et d'approvisionnements qui seraient remis aux Éthiopiens qui meurent de faim.

Offert cette fois-ci, en rapport avec l'opération *Nile*, le trophée McGregor est remis chaque année pour souligner «la plus grande contribution dans le domaine du transport aérospatial». Les récipiendaires sont choisis par le Quartier général du Commandement aérien, et la présentation du trophée est faite à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association de l'Aviation royale du Canada. Cette année, l'assemblée a eu lieu à Victoria (C.-B.).



L'officier-commandant du 435e Escadron de la base d'Edmonton, le lieutenant colonel Ray Brown, reçoit le trophée McGregor des mains de Georges Wood, président de l'Association de l'Aviation royale canadienne.

• *Menaces contre Pierre Girard*

Le coupable sera-t-il présent à la Cabane à Sucre



EDMONTON - L'auteur d'une série de menaces anonymes contre le «morning man» Pierre Girard se rendra probablement à la prochaine cabane à sucre. C'est le constat que font les deux limiers qui enquêtent sur cette affaire déroutante, l'inspecteur Colombine et le détective Lucky Fluke.

Dans une entrevue exclusive au FRANCO, les enquêteurs ont appuyé leur prédiction sur le contenu de la première missive reçue par l'animateur de CHFA-Radio. La lettre, reçue début janvier, affirmait: «si tu crois que tu pourras te sucrer le bec à la prochaine cabane à sucre, tu devrais plutôt penser à ta santé».

Les défenseurs de la loi et de l'ordre public ont interrogé jusqu'à présent trois suspects. La dernière en lice est Emma Souler une citoyenne du Fort Edmonton dont la coquetterie et l'entregent attisent l'ardeur de plus d'un prétendant. Madame Souler n'habite Fort Edmonton que depuis deux ans. C'est la discrétion qu'elle observe sur son passé qui a fait d'elle la cible des soupçons. Les deux autres suspects interrogés jusqu'ici habitent aussi le Fort Edmonton. Il s'agit de la tenancière de l'Hôtel Jasper House, Sandra Nickovherte et d'une employée du Daly's Drugs, Claire Ainette.

Lucky Fluke affirme être frustré par le piétinement de l'enquête et il ajoute qu'il est particulièrement agacé par le fait que les trois suspects identifiés soient des femmes. Lucky Fluke a la réputation de toujours épingler son homme mais les femmes, par contre, le piquent droit au coeur.

Mais le célèbre détective de Calgary conserve espoir de capturer le criminel au moment de la Cabane à sucre, qui se tient au Fort Edmonton le dimanche 5 mars. «Je n'ai pas encore l'intention d'accrocher mes révolvers!» a-t-il confié au journal préféré des francophones.

Société canadienne d'hypothèques et de logement — Canada Mortgage and Housing Corporation

SOUMISSION

Rénovation intérieure et entretien quotidien Edmonton, Alberta

Des soumissions cachetées, clairement indiquées quant à leur contenu et adressées au soussigné, seront acceptées jusqu'à 14 h, **le mardi 9 mars 1989**, pour une nouvelle ronde de soumissions pour la rénovation intérieure et l'entretien quotidien d'unités de logements situés à Edmonton.

La rénovation peut comprendre la peinture, la pose de tapis, de linoléum, le nettoyage et l'entretien. Ils comprendra aussi l'entretien quotidien requis au dossier dans cette région.

Les soumissionnaires peuvent obtenir les documents de soumission à l'adresse mentionnée plus bas ou sont aussi disponibles pour inspection à la succursale d'Edmonton.

Un dépôt de garantie sera exigé tel que décrit dans les documents de soumission. À la signature du contrat, un dépôt de garantie sera exigé.

Disponible en anglais et en français.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

W. Raven
Gérant, Service immobilier
Société canadienne d'hypothèques et de logement
#200, 10216, 124e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 2M8



CN

APPEL D'OFFRES POUR

RESTAURATION ET BLANCHISSERIE DES ÉQUIPES ITINÉRANTES D'ENTRETIEN DE LA VOIE LES ÉQUIPES INTER-RÉGIONALES DE L'EST DU CANADA

Nature des travaux: la fourniture des repas et de service de blanchisserie pour approximativement:

14 grandes équipes de l'est du Canada - approx. 91 000 repas
8 petites équipes de l'est du Canada - approx. 25 000 repas
6 équipes - la fourniture de repas seulement utilisant le personnel de cuisine du CN pour - approx. 43 000 repas,

à plusieurs endroits dans l'est du Canada pour la période débutant le 15 avril et finissant le 14 mars 1990.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à 15h00, heure normale de l'est, le vendredi 10 mars 1989.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis aux endroits suivantes:

Moncton	Bureau de l'Ingénieur Chef 6e étage, Terminal CN 1234 rue Main, Moncton, Nouveau-Brunswick
Ville de Québec	Services techniques 4e étage, 25, Place Marché Champlain Ville de Québec, Québec
Montréal	Salle des plans 13e étage, 935 rue de la Gauchetière ouest Montréal, Québec
Toronto	Salle des plans 277 rue Front ouest, Suite 605 Toronto, Ontario
Winnipeg	Ingénieur en chef - régional Suite 460, 123 rue Main Winnipeg, Manitoba
Edmonton	Administrateur des contrats d'ingénierie 16e étage, 10004 - 104 avenue Edmonton, Alberta
Vancouver	Bureau de l'Ingénieur de la voie 14590 - 116A Avenue Surrey, Colombie Britanique

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

NOMINATION



ROBERT GERVAIS

M. George E. Harvey, président-directeur général des Télécommunications CNCP, est heureux d'annoncer la nomination de M. Robert Gervais au poste de vice-président directeur général, Région de l'Ouest, division commerciale autonome du CNCP. Cette région comprend les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan.

M. Gervais détient un baccalauréat ès arts en philosophie de l'Université de Montréal ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia, et possède 32 ans d'expérience dans l'industrie des télécommunications. Il s'est joint au CNCP en 1980 après avoir fait une brillante carrière dans les secteurs privé et public, dont au ministère fédéral des Communications.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Gervais dirigera les équipes des Ventes, du Service à la clientèle, des installations et de soutien, dont l'objectif est d'offrir le meilleur service qui soit à la clientèle dans les provinces de l'Ouest.

Les Télécommunications CNCP, entreprise à part entière de Canadien Pacifique Limitée, sont la seule entreprise de télécommunications d'envergure nationale au Canada à offrir une gamme complète de services, de produits et d'installations intégrés.





APPEL D'OFFRES

TERRASSEMENT ET DRAINAGE POUR LA COUR DU SUPPORT INDUSTRIEL À LA COUR BISSELL, EDMONTON, ALBERTA

Les travaux comprennent de l'excavation; fournir et placer le matériel, matériel granulaire et les ponceaux de métal ondulé et fournir et installer la rampe de chargement.

Des soumissions cachetées dans des enveloppes préadressées seront acceptées jusqu'à **midi, heure des Rocheuses, le jeudi 9 mars 1989.**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, 16e étage, 10004 - 104e Avenue, Edmonton (Alberta), le ou après le jeudi 23 février 1989 sur dépôt d'un chèque **certifié non-remboursable de cinquante dollars (50 $)** pour chaque jeu, à l'ordre de la compagnie de chemins de fer du Canadien National.

Les soumissions doivent aussi être accompagnées d'un certificat de garantie égal à 10% de la soumission et à l'ordre de la compagnie de chemin de fer du Canadien National.

Informations techniques: Bureau du superviseur de la construction, Edmonton, Alberta, (403) 421-6522

Informations sur la soumission: Bureau de l'Administrateur des contrats d'ingénierie, Edmonton Alberta (403) 421-6382

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

R.A. Walker
Vice-président sénior
Ouest canadien
Edmonton, Alberta

Moi, je lis Le Franco

Carrières et professions

• *La presse acadienne recevra une aide appréciable*

Entente France-Acadie de 2 millions $ pour 1989-1990

OTTAWA (APF) - La presse acadienne est la grande gagnante du renouvellement du programme de coopération franco-acadien pour les années 1989 et 1990 qui a été signé à la fin du mois de novembre à Paris par une délégation de la Société nationale des Acadiens, avec des représentants de la Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère français des Affaires étrangères.

L'entente permettra au quotidien l'Acadie Nouvelle de Caraquet d'avoir à sa disposition une caméra couleur d'une valeur de 50 000 $ et l'aide d'un coopérant graphiste qui partagera son temps entre le quotidien acadien, le magazine Ven'd'Est et l'hebdomadaire la Voix Acadienne. L'Acadie Nouvelle, qui se transformera en quotidien provincial dès le 20 mars 1989, pourra publier plus souvent des photographies en couleurs en première page grâce à cette caméra, qui restera cependant la propriété du Consulat général de Moncton.

La France a aussi décidé de maintenir le coopérant journaliste en poste depuis 1982 au journal Le Courrier de la Nouvelle-Écosse. L'hebdomadaire La Voix Acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard pourra s'informatiser. Il est possible que le magazine le Ven'd'Est et l'hebdo Le Courrier puissent s'informatiser dès 1990.

Les radios communautaires profitent aussi du renouvellement de l'entente France-Acadie. Elles pourront encore compter sur le coopérant déjà en poste en Acadie. Elles continueront à recevoir des disques, tout comme les radios privées acadiennes d'ailleurs. Quelques artisans des radios communautaires acadiennes pourront enfin participier, aux frais de la France, au colloque radio-pêches qui se déroulera en Bretagne à l'automne 1989.

L'entente globale évaluée à 2 millions pour les années 1989 et 1990 portent aussi sur le renouvellement de bourses d'études pour les enseignants en français, pour les artistes, et pour les journalistes de la presse écrite et électronique, ainsi que le renouvellement de stages dans le domaine socio-culturel et socio-éducatif.

Dans le domaine de l'édition, la France fera en 1989 «une dotation exceptionnelle de livres pour la jeunesse» (ce sont les mots employés dans le texte de l'entente) au profit de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador. Une façon comme une autre de saluer cette association, qui participait pour la première fois à une séance de négociations avec la Direction générale du ministère des Affaires étrangères.

Le secrétaire général de la Société nationale des Acadiens s'est dit «très content» de cette tournée en France, qui marquait le 20e anniversaire des relations actives entre la France et la SNA.

«On a été cherché le maximum par rapport au budget du ministère des Affaires étrangères» a applaudi M. Jean-Marie Nadeau. Mieux encore, cette tournée a reçu la reconnaissance très officielle des gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick, qui ont annexé le rapport des discussions France-Acadie au procès-verbal de la 13e session de la Commission mixte franco-canadienne.

• *S.E.P.*

Un organisme qui regroupe les étudiants en éducation de la Faculté Saint-Jean

par CAROLINE ROUX et JOSÉE LEVESQUE

EDMONTON-La Société des Étudiants en Pédagogie (S.E.P.) est un organisme de la Faculté Saint-Jean qui regroupe les étudiants en éducation de la 1ère à la 4e année.

La S.E.P. travaille en étroite collaboration avec la section de pédagogie de la Faculté et est aussi un local étudiant de l'Alberta Teachers Association (A.T.A.). Les buts et objectifs sont avant tout de contribuer à la formation professionnelle de ses membres.

Présentement la S.E.P. concentre ses énergies à l'élaboration d'un programme de bénévolat qui sera le sujet de sa conférence présentée à Calgary dans le cadre de WESTCAST (Western Canadian Association of Students Teachers), du 22 au 25 février prochain.

le but premier de ce programme est de permettre aux étudiants en pédagogie d'acquérir de l'expérience avec les enfants ou les adolescents, afin de mieux les préparer pour leur année professionnelle. Afin de bien mener son projet à terme, la S.E.P. a évidemment besoin de l'appui et de la collaboration des organismes et de la population francophone.

Si votre organisme veut recourir aux services d'une ou d'un bénévole, pour lui permettre de travailler avec les jeunes, vous pouvez aider la S.E.P. en lui faisant part de vos besoins. En ce moment, la S.E.P. en est à l'organisation de l'implantation pour septembre 1989.

«Puisque la clientèle étudiante en éducation à la Faculté Saint-Jean s'accroît avec les années, on prévoit éventuellement offrir les services aux écoles aussi bien qu'à la communauté francophone», déclarait la présidente Madame Caroline Roux. «Nous voudrions souligner que l'idée de ce projet nous est venue après avoir eu connaissance d'un programme similaire offert par l'Université de la Colombie», ajoutait Madame Roux.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce projet, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante:

Société des Étudiants en Pédagogie
Faculté Saint-Jean
a/s Josée Levesque
ou Caroline Roux
8406 rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

• *Nous étions 23,354,064 en 1986*

La population canadienne connait son plus faible taux de croissance depuis la confédération

OTTAWA (APF) - La population canadienne n'a augmenté que de 4.2 pour 100 entre 1981 et 1986, le plus faible taux de croissance entre deux recensements depuis la Confédération.

Dans une étude sur la population canadienne réalisée à partir des données du dernier recensement, Statistique Canada révèle que la population n'a augmenté que de 1,010,883 entre 1981 et 1986 pour se chiffrer à 25,354,064 millions.

Le plus faible taux d'accroissement a été enregistré à Terre-Neuve, où la population n'a augmenté que de 0.1 pour 100 (668 habitants). Ce sont les Territoires du Nord-Ouest qui ont connu la plus forte croissance démographique en pourcentage avec 14.2 pour 100. La population de ce vaste territoire est maintenant de 52,238. Le territoire voisin du Yukon a vu sa population n'augmenter que de 1.5 pour 100 (351 personnes) et se situe maintenant à 23,504.

L'Alberta avec 6.1 pour 100 d'augmentation, et l'Ontario avec 5.7 pour 100 ont connu des hausses supérieures à la moyenne nationale de 4.2 pour 100, tout comme la Colombie-Britannique (5.3 pour 100), le Manitoba (4.4 pour 100) et la Saskatchewan (4.3 pour 100). En chiffres absolus toutefois, la poussée démographique la plus importante a été enregistrée en Ontario (488,408 citoyens de plus).

Toutes les provinces de l'Atlantique ont connu des augmentations inférieures à la moyenne nationale. Outre Terre-Neuve, l'Ile-du-Prince-Edouard (3.4 pour 100), la Nouvelle-Écosse (3.0 pour 100), et le Nouveau-Brunswick (2.0 pour 100) ont de sérieux problèmes de ce côté.

La population du Québec n'a augmenté que de 1.6 pour 100 entre 1981 et 1986, ce qui est inquiétant lorsqu'on considère qu'il s'agit du berceau de la francophonie en Amérique du Nord.Les Québécois représentent maintenant 25.8 pour 100 de la population canadienne.

L'étude révèle également que plus d'un Canadien sur trois vivait en 1986 dans les cinq grandes régions métropolitaines que sont Toronto, Vancouver, Ottawa-Hull, Montréal et Calgary.

Montréal est toujours la ville la plus populeuse au Canada avec 1,015,420 million habitants. Elle est suivie de Calgary avec (636,104), Toronto (612,289), Winnipeg et Edmonton.

Des 25 régions métropolitaines de recensement au pays, Sudbury en Ontario est le seul endroit où on a assisté à une baisse de la population avec une diminution de 4.6 pour 100.

L'Ontario est la province la plus urbanisée au pays avec une population à 82.1 pour 100 urbaine. Viennent ensuite l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Québec. L'urbanisation se fait plus lentement dans les provinces de l'Atlantique que partout ailleurs au pays. L'Ile-du-Prince-Edouard est la province canadienne la moins urbanisée avec une population à 38.1 pour 100 urbaine.

Carrières et professions

SECRÉTAIRE

Nous avons un poste à offrir à un(e) secrétaire-réceptionniste pour le bureau de notre usine de Brazeau, à 70 km à l'ouest de Drayton Valley. La personne engagée aura la responsabilité de toutes les fonctions de secrétariat d'un bureau très occupé. Le transport est assuré chaque jour à destination et en provenance du Centre du personnel, à Drayton Valley.

Vous devrez avoir au moins deux années d'expérience comme secrétaire et connaître à fond les subtilités du traitement de textes sur ordinateur personnel IBM. Les candidat(e)s qui ont suivi des cours de secrétariat auront la préférence.

Chef de file du secteur énergétique canadien, Petro-Canada offre un climat de travail stimulant, avec un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux.

Si vous avez les qualifications nécessaires et souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Adjoint administratif
Bureau de l'usine de Brazeau
Petro-Canada Inc.
C.P. 7700
Drayton Valley (Alberta)
T0E 0M0





LE BUREAU DU QUÉBEC À EDMONTON

recherche

une SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE

(occasionnelle sur demande)

DESCRIPTION DES TÂCHES:

Sous l'autorité immédiate du directeur du Bureau, effectuer divers travaux de secrétariats, tels que:

- rédiger et dactylographier la correspondance;
- fournir des renseignements par téléphone;
- recevoir les visiteurs;
- tenir à jour le classement des dossiers, organiser des réunions, voyages et agendas;
- effectuer toutes autres tâches requises par le directeur.

EXIGENCES:

- minimum de **cinq (5)** années d'expérience dans le domaine du secrétariat;
- excellente communication verbale et écrite en français et en anglais;
- maîtrise du traitement de texte (Wordperfect);
- très bon esprit d'initiative;
- **disponible pour un travail occasionnel sur demande.**

RÉMUNÉRATION

Selon les qualifications et l'échelle salariale du Gouvernement du Québec pour les employés à titre occasionnels.

S.V.P. veuillez téléphoner **avant le 10 mars 1989** à Sylvie Guillette au 423-6651 pour un rendez-vous.

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

recherche un(e)

REPRÉSENTANT(E) PRODUCTION COMMERCIALE

(Poste temporaire)

FONCTIONS:

Responsable de la conception, de la traduction, du développement et de la présentation du contenu des messages publicitaires, de la promotion des émissions et des messages d'intérêt public; organise, coordonne et produit les messages audio avec l'aide des ressources techniques et de production de la radio et télévision françaises à Edmonton.

EXIGENCES:

- Diplôme d'études secondaires
- Maîtrise du français et de l'anglais
- Formation en rédaction et expérience en secrétariat et informatique.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Emploi temporaire du 13 mars 1989 (ou plus tôt) au 1er septembre 1989.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience: de 27,120$ à 33,780$

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae **avant le 7 mars 1989** à:

Denis COLLETTE
Directeur de CHFA
Case Postale 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4

«La Société Radio-Canada offre des chances égales d'emploi à tous.»





À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine de 25 au 3 mars 1989

Samedi

11h00 **CINÉ-FAMILLE:** **Tintin et le Lac aux requins**
13h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
14h30 **GÉNIES EN HERBE**
15h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
16h00 **TÉLÉJOURNAL**
16h10 **SCULLY RENCONTRE**
17h00 **LA COURSE DES AMÉRIQUES**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Buffalo à Montréal
20h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
21h00 **FESTIVAL JUSTE POUR RIRE**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h45 **TÉLÉ-SÉLECTION:** **Merveilleuse Angélique** Film d'aventure avec Jean-Louis Trintignant

Dimanche

11h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
12h00 **LA SEMAINE VERTE**
13h00 **LES MATINÉES DU DIMANCHE:** **Opéra Orféo**
14h30 **LE FESTIVAL DU VOYAGEUR** de Winnipeg
15h30 **PROPOS ET CONFIDENCE**
16h00 **LA GRANDE VISITE**
17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **TÉLÉJOURNAL**
18h02 **CE SOIR: CETTE SEMAINE**
18h30 **L'HEURE DISNEY**
19h30 **L'AUTOBUS DU SHOWBUSINESS.** Spécial Céline Dion
20h30 **LES BEAUX DIMANCHES:** **Jean de Florette** Drame avec Yves Montand, Gérard Depardieu et Daniel Auteuil.
22h35 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h55 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h10 **CINÉ-CLUB: Lettres de mon moulin.**

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET CIE.** Les chums soutiennent Aimé qui vit au autre deuil.
20h00 **DES DAMES DE COEUR.** Roger s'inquiète pour son fils
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** **La bataille de Midway** Film de guerre avec Charlton Heston, Henry Fonda et Glenn Ford.

Mardi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **GRAND AIR**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **STAR D'UN SOIR.** Inv.: Paul Piché, Yves Jacques et Marie-Josée Turcotte
20h00 **L'HÉRITAGE** Miriam se lance dans le ménage de la maison.
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** **Un mauvais fils** Un homme revient en France après avoir passé plusieurs années dans un pénitencier américain.

Mercredi

17h00 **L'HEURE DISNEY**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE** Western Canada de Calgary contre St-Georges de Vancouver.
19h00 **LASER 33-45**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **ACTUEL** **Le féminisme, mission impossible?**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** **La femme de mon pote**

Jeudi

17h00 **LES INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
17h30 **À PREMIÈRE VUE**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE**
19h00 **BONJOUR DOCTEUR** Paul est transporté d'urgence à l'hôpital
19h30 **COMMENT ÇA VA?** Sujets: La chair de poule, les allergies alimentaires et Bien vivre sa grossesse.
20h00 **LANCE ET COMPTE** Tanner fait une confidence sur l'oreiller à Linda Hébert.
21h00 **DÉMOCRATIES** Le coût de la démocratie
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **À PREMIÈRE VUE**
23h30 **CINÉMA:** **Embrasse-moi, je te quitte** Comédie avec Sally Field et Jeff Bridges.

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **À PLEIN TEMPS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** **Le retour du Jedi** Un aventurier de l'espace est retenu prisonnier dans le repaire de Jappa, chef d'un gang intergalactique.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** **Diva**

À NE PAS MANQUER

Le retour du Jedi

le vendredi 3 mars à 19h30



Un éblouissant spécial avec Céline Dion
L'Autobus du showbusiness
dimanche 26 février 1989, 19 h 30

La populaire chanteuse québécoise Céline Dion sera l'invitée d'honneur de l'émission présentée par Jean-Pierre Ferland. Ce fascinant spectacle mettra aussi en vedette Lucille Dumont, que l'on surnomme toujours la Grande Dame de la chanson, l'humoriste Pierre Verville, et Luc de Larochelière entre autre.

Céline fera des imitations de vedettes connues avec la complicité de Pierre Verville. En finale, elle interprétera la très belle chanson «D'abord, c'est quoi l'amour?».

Jean de Florette
Les Beaux Dimanches
26 février 1989, 20 h 30

Yves Montand et Gérard Depardieu, deux des plus grands noms du cinéma français, dominent la distribution de cette somptueuse adaptation de l'oeuvre de Marcel Pagnol.

Voulant faire fortune dans la culture des oeillets, un paysan, Ugolin, est prêt à tout pour s'emparer de la terre de son voisin sur laquelle est située la source indispensable à la réussite de son projet. À la mort du voisin, il constate avec stupeur que celui-ci a un héritier, Jean de Florette, un bossu qui arrive de la ville avec sa famille, résolu à faire fructifier sa terre.

«Jean de Florette» sera suivi de «Manon de sources» la semaine prochaine.

Le retour du jedi
Les grands films
vendredi 3 mars 1989, 19 h 30

La grande épopée spaciale amorcée dans «La Guerre des étoiles» se poursuit avec un autre drame de science-fiction produit par George Lucas «Le Retour du Jedi».

Luke et ses rebelles se préparent à affronter l'Empire galactique abritant un empereur tyrannique et son bras droit, Darth Vader.

«Les Albertains»

du lundi au vendredi à 18 h 05

Cette semaine...

Mercredi, 1er mars - Marcel Tellier - Bonnyville
Jeudi, 2 mars - Pierre Bergeron - Edmonton
Vendredi, 3 mars - Raymond Ruel - Lethbridge



Radio-Canada
CHFA/Alberta

Bloc-notes

Une courtoisie de  La ligne des Bonnes Nouvelles

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.
24/3

Edmonton

ENTRE FEMMES, un groupe francophone qui t'offre des rencontres et des activités éducatives séparées pour tes enfants! Le vendredi matin de 09:30 à 11:30 à la salle 110 de l'école Saint-Thomas d'Aquin. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe et des activités pour les enfants, appelle ROSEMARIE au 465-3618 ou CHRISTIANE au 466-5012. Le groupe ENTRE FEMMES est subventionné par le Secrétariat d'État, que nous tenons à remercier, ainsi que l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean et l'administration de l'école Saint-Thomas d'Aquin.
(89-05-01)

CONCOURS AMATEUR 1989 - Francophonie Jeunesse de l'Alberta en collaboration avec l'A.C.F.A. et le Comité de la cabane à sucre, organise le 5 mars 1989 au fort Edmonton (dans le cadre de la cabane à sucre) le concours amateur 1989. Ce concours s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans, groupes ou individus, et comprend 3 catégories qui sont: interprètes-chansonniers, compositions originales et autres (monologues, magiciens, etc.). Des prix en argent seront présentés au deux premières positions de chaque catégorie et un certificat de participation sera remis à tous les participants. Le nombre d'inscriptions pour ce concours est limité, donc hâtez-vous. Pour vous inscrire, communiquer avec avec André Provencher à F.J.A. au 469-1344.
(03-03)

LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS(NE)S DE L'ALBERTA vous invite à sa deuxième assemblée annuelle qui aura lieu le 4 mars, à 13h30, à la Boîte à Popicos, au 8520 rue Marie-Anne-Gaboury. Il y aura un kiosque de recrutement pour ceux qui sont intéressés à devenir membre de la S.A.A. Un prix de présence sera offert. Pour plus d'information, contactez Brenda au 468-6983. Bienvenue à tous!.
10/3

Calgary

UNE RENCONTRE d'exhibition entre la LIGUE D'IMPROVISATION DE CALAGRY et les IMPROPHONES DE LA LIGUE D'IMPROVISATION DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE aura lieu mercredi, le 1er mars 1989 à 19h30 au gymnase de l'école Sainte-Anne. Pour de plus amples renseignements, contactez André Gauthier au 236-2258.
3/3

LE COMITÉ FEMMES vous invite à un souper-causerie le 9 mars 1989, de 19h00 à 22h00, au Marlborough Inn, 1316 - 33e Rue N.E.. Calgary. La conférencière invitée sera Mme Nadine Mackenzie, auteure. Le coût du souper est de 15.00 $. Pour réservation, veuillez communiquer au 297-4023 ou au 228-4095.
3/3

RENCONTRE SPORTIVE (badmington, ballon-volant) au gymnase de l'école Sainte-Anne mercredi, le 15 mars à 19h00. Bienvenue à tous. Pour plus d'information, contactez André Gauthier au 236-2258.
17/3

Morinville/Legal

VERS DES HORIZONS NOUVEAUX. La femme canadienne de 1870 à 1940. Le Musée Héritage Museum de Saint-Albert vous présente, du 3 janvier au 26 février, une exposition des Archives publiques du Canada, qui décrit l'existence des femmes qui deviennent adultes vers 1890. On y décrit la vie publique et privée de cette génération de femmes qui s'organisent et luttent pour être considérée comme des personnes à part entière. Cette exposition présente un ensemble de documents sur des femmes canadiennes de toutes les classes sociales et de diverses origines ethniques. Parmi les documents choisis, figurent un album de mariage d'une jeune fille de la bourgeoisie et les confessions d'une paysanne qui a tué son mari trop cruel. Cette exposition se tient du mardi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi et le dimanche de 12 à 17 h. Pour de plus amples détails, veuillez composer le 459-1528.
(03-03)

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service, «Le Franco» vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10 ¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50 $ pour l'encadrement

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau **avant le lundi matin**. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. «Le Franco» n'acceptera aucune annulation **à compter du lundi midi.** Par contre, toute annulation de petite annonce pourra être faite par téléphone en composant le **423-5672. N.B.:** Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco et poster le tout à: #201, 10008, 109e Rue, Edmonton (Alberta), T5J 1M4

Edmonton

JE SUIS UNE UNIVERSITAIRE chrétienne qui aimerait vivre avec avec un couple francophone d'âge moyen pour le reste de l'année scolaire. S.V.P. appelez Mena Fravetta au 465-2775 après 18h00.
03/03

JEUNE COUPLE professionnel a besoin d'une gouvernante pour prendre soin de leur fille de six mois à Edmonton. Références requises. Inf.: (403) 457-5210
10/3

LE CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE est à la recherche d'un(e) éducateur (trice) à plein temps. S'adresser à Mme Ginette Allaire au 465-7651.
10/3

APPARTEMENT À LOUER - La CO-OP d'habitation francophone: 2 townhouse de 3 chambres avec sous-sol, laveuse et sécheuse; 1 - 2 chambres au sous-sol d'un quadruplex (non-fumeur), laveuse et sécheuse. Inf.: Nicole au 439-9099.
10/3

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-dessous, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés de la région du Pacifique, Travaux publics Canada, 601, 1166 rue Alberni, Vancouver, (Colombie Britannique), V6E 3W5, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus sur versement du dépôt exigible.

PROJET

No 858098 - Construction d'autoroute, du km 246,4 au km 255,8, Autoroute de l'Alaska, C.-B.

Date de fermeture: **le 15 mars 1989 à 11h (HNP)**

Dépôt: **500 $**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus aux bureaux de Travaux publics Canada à Whitehorse; suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, et peuvent aussi être consultés à l'Association conjointe de la construction, Vancouver; aux bureaux de Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St.John, Prince George; à l'Association des contracteurs du Yukon, Whitehorse; à l'Association des constructeurs de routes de la C.-B., Richmond; à l'Association des constructeurs de routes de l'Alberta, Edmonton et au bureaux de Travaux publics Canada à Fort Nelson.

Gérant de projet
J.B. Coxford
Travaux publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, T.Y., Y1A 3A4
Téléphone: (403) 668-2181

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Agriculture Canada — ARAP - PFRA

APPEL D'OFFRES

AGRANDISSEMENT D'USINE D'ÉPURATION DES EAUX

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 h, heure locale de Régina, aux dates indiquées pour les contrats énumérés ci-dessous pour la ville de Yorkton - 1989, Agrandissement d'usine d'épuration des eaux.

1. **Contrat n° 1 - Conduite de fuite des eaux usées, consiste en la fourniture et l'installation d'approximativement 385 mètres de canalisation profonde, 1050 mm de conduite d'égout usées en béton armé avec les installations annexes. La date de l'ouverture des offres relativement au Contrat n° 1 est le 14 mars 1989.**
2. **Contrat n° 2 - Conduite principale d'eau, consiste en la fourniture et l'installation d'approximativement 2850 mètres de conduite principale d'eau PVC avec les installations annexes. La date de l'ouverture des offres relativement au Contrat n° 2 est le 16 mars 1989.**
3. **Contrat n° 3 - Clarificateur final - n° 3, consiste en la construction d'un sas circulaire de clarificateur en béton armé mesurant approximativement 17 mètres en diamètre ainsi que la fourniture et l'installation d'un élément clarificateur et les travaux électriques et mécaniques nécessaires. La date de l'ouverture des offres relativement au Contrat n° 3 est le 23 mars 1989.**

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

1. **Les bureaux locaux de la Bourse des constructeurs ou de l'Association des constructeurs à Regina, Saskatoon, Lloydminster, Prince Albert, Moose Jaw, Winnipeg, Calgary et Edmonton;**
2. **L'Hôtel de ville, Yorkton (Saskatchewan);**
3. **Le bureau régional du génie de l'ARAP (Saskatchewan), Immeuble Motherwell, 5e étage, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan) S4P 0R5.**
4. **Le bureau d'expert-conseil, UMA Engineering Ltd., C.P. 539, 2100, 8e rue est, pièce 200, SASKATOON (Saskatchewan) S7H 0V1, téléphone: (306) 955-3300.**

La documentation relative aux offres est disponible auprès de: l'ingénieur préposé aux contrats, 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, avenue Victoria, RÉGINA, Saskatchewan S4P 0R5, Tél. (306) 780-5265, sur versement d'une garantie de cinquante dollars (50 $) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada pour chacun des contrats, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de l'ingénieur préposé aux contrats à l'adresse ci-dessus afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

D. H. Pollock
Directeur par intérim
Service de l'ingénierie
Administration du rétablissement agricole des Prairies

Canada 

On demande au CRTC de reporter l'audience sur la chaîne parlementaire

OTTAWA - La SRC et les représentants de câblodistributeurs canadiens ont demandé aujourd'hui au CTRC de reporter l'audience publique sur leur demande de permis pour l'exploitation d'un service national de programmation, sous l'appellation «Chaîne parlementaire canadienne» «CPaC». L'audience devait avoir lieu le 7 février prochain.

Cette initiative fait suite à une lettre adressée au CRTC par le président de la Chambre des communes, dans laquelle il attire l'attention sur le fait que le Bureau de régie interne de la Chambre «appuie en principe le concept général d'un service élargi de télévision parlementaire»,tout en soulignant que la date de l'audience publique du CRTC n'a pas permis d'entreprendre «une consultation générale, ni avec les caucus des partis ni avec certains des députés de la Chambre, notamment les nouveaux députés, afin de recueillir leurs avis sur la demande de permis.» Le président de la Chambre a prié en conséquence le CRTC de différer sa décision «jusqu'à ce que les députés aient fait connaître leurs opinions et que le CRTC ait eu la possibilité de les examiner.»

Dans la mesure où ils ont toujours été d'avis que l'adhésion et la collaboration du président de la Chambre et des députés étaient d'une importance critique, les corequérants estiment qu'il y a maintenant lieu d'accorder un certain temps pour la consultation des parlementaires.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

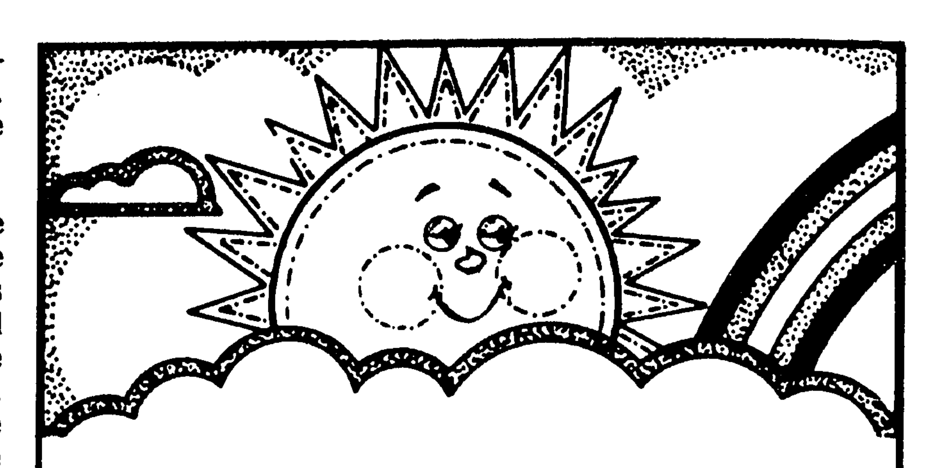
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 19 février
En 1986, le brouillard persiste pendant plusieurs jours dans le sud de l'Ontario. Les passagers des lignes aériennes sont coincés à Toronto et on signale un carambolage de 19 voitures sur l'autoroute Queen Elizabeth, près de Niagara Falls.

C'est arrivé un 20 février
En 1988, la majeure partie des Prairies bénéficie de temps doux. À Calgary, le mercure atteint 17° alors que se poursuivent les Jeux Olympiques sous une température très peu hivernale. Il y a exactement deux ans, une masse d'air arctique recouvrait les Prairies qui enregistraient alors des températures oscillant entre -30° et -40°.

C'est arrivé un 21 février
En 1987, un temps doux prédomine pendant presque tout le mois de février dans lîle de Vancouver et dans le sud de la Colombie-Britannique. À cause du temps chaud peu saisonnier, les producteurs de fleurs vaporisent un liquide sur les jonquilles pour retarder la floraison jusqu'à Pâques.

C'est arrivé un 22 février
En 1986, une violente tempête de neige ensevelit l'île du Cap-Breton sous d'énormes congères. Sydney reçoit 75 cm de neige, soit plus que la normale de février et le maximum absolu de chutes de neige pendant 2 jours consécutifs depuis le début des relevés en 1880. Les routes sont bloquées par des congères de 4 m et la ville reste isolée pendant plusieurs jours.

C'est arrivé un 23 février
En 1909, J.A.D. McCurdy effectue le premier vol d'aéronef au Canada, pilotant le Silver Dart au-dessus de la surface gelée du lac Bras d'Or, à l'île du Cap-Breton. On enregistre alors un ciel bleu, aucune précipitation, des vents du nord à 12km/h et une température de -4°.

C'est arrivé un 24 février
En 1987, une très forte dépression avec des vents de 110km/h frappe la côte de Terre-Neuve. Dix-neuf personnes sont rescapées d'une mer en furie après avoir abandonné leur navire à 800km au sud du cap Race.

C'est arrivé un 25 février
En 1961, la région de Montréal connaît l'une des pires tempêtes de verglas de son histoire. Les fils électriques chargés de 3 à 6 cm de glace cèdent sous les vents de 90km/h et les rafales de 115km/h. Les dégâts se chiffrent à plus de 7m$.

Source: Environnement Canada

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.M.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

G.D.P.

Stages linguistiques et culturels en France

EDMONTON - Le Ministère de l'éducation de l'Alberta conjointement avec le Gouvernement de la France, prévoit, encore cette année, subventionner la participation d'un certain nombre d'enseignants aux **«Stages linguistiques et culturels en France»**.

Ce programme est ouvert aux professeurs de français langue seconde et aux professeurs d'immersion. De plus, les postulants doivent être employés par un système scolaire public ou séparé de l'Alberta.

Les bourses décernées par le Gouvernement de la France seront remises directement à l'institution où les récipiendaires suivront leur stage. Les bourses décernées par le gouvernement de l'Alberta (600 $) seront remises aux récipiendaires sur présentation d'une attestation à l'effet qu'ils ont suivi et réussi le stage.

Pour recevoir un formulaire d'application et de plus amples renseignements sur les **«Stages linguistiques et culturels en France»**, les personnes intéressées peuvent adresser leur demande à:

Gérard Bissonnette
Directeur adjoint
Language Services Branch
11160 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5K 0L2
Tél: 427-4662

Les formulaires d'application seront acceptés jusqu'au 31 mars 1989.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



Hommage aux femmes créatrices de l'Alberta

À l'approche du 8 mars, journée internationale des femmes, il est de mise ce mois-ci de jeter un coup d'oeil sur l'apport féminin au soutien et au développement culturel amené par les Franco-Albertaines.

Il n'y a pas de statistiques précises dans ce domaine qui décriraient la participation des femmes de l'Alberta dans la production artistique ou artisanale. Il nous est donc impossible de brosser le tableau de la réalité, femme versus homme.

Mais une chose est certaine cependant; et cette certitude on la tient à évoluer, comme nous le faisons à l'A.C.F.A. provinciale, au carrefour du développement culturel provincial. C'est que les femmes dans cette province sont de loin beaucoup plus actives dans le domaine de la création artistique de même que de l'organisation d'événements ou encore dans la diffusion des arts. Par exemple, dans les arts de la scène, ce sont exclusivement des femmes qui travaillent à monter des spectacles de qualité. C'est Crystale Plamondon, Laurie Turcotte, le groupe Elite, Térez Montcalm, Josée Lajoie... Du côté masculin?...rien à ce que je sache.

Toujours dans les arts de la scène, mais cette fois-ci du côté de la diffusion, je compte parmi le nouveau réseau de diffuseurs communautaires, sept (7) responsables locaux féminins et deux (2) masculins. Le monde des arts de la scène en Alberta, un monde de femmes? en tout cas, c'est vrai pour celui avec lequel nous transigeons. alors les gars, dans vos cuisines!

Je profite évidemment de l'occasion pour rendre hommage à toutes celles et aux quelques-uns qui oeuvrent présentement à créer des spectacles et à diffuser leurs produits en Alberta et ailleurs.

Mais il n'y a pas que les arts de la scène, dans plusieurs autres disciplines, l'ascendant féminin est toujours fort. Comme si on se situait à une époque de gestation culturelle; à un moment de notre évolution (ou décroissance) où il est remis à la femme de définir par la vie artistique qui nous sommes comme collectivité et par conséquent, quel avenir avons-nous dans ce coin de pays. C'est une lourde tâche, comme celle de porter un enfant.

Le rôle de ces artistes est très important, celui des promoteurs de l'art l'est tout autant, et c'est pourquoi nous leur rendons hommage en cette page, à la veille du 8 mars, journée internationale des femmes.

Yves Caron
Directeur-adjoint
Développement communautaire

Calendrier des activités culturelles

MARS 1989

Pour que vos activités à caractère socio-culturel soient publiées dans ce calendrier, veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'A.C.F.A. provinciale.		**1** EDMONTON - Le Théâtre Français d'Edmonton présente «LE NEZ» de R. Bellefeuille et L. Cauchy à 20h00 à la Faculté Saint-Jean. Pour info: Hélène au 469-0829 1er au 23 SAINT-PAUL - Exposition Franco-Art «Célébration» Galerie Thérèse Trottier au Centre culturel de 10h00 à 16h30. Pour plus d'info: 645-4800.	**2** PLAMONDON - Dîner communautaire au Centre des Pionniers à 12h00. Pour info: A.C.F.A. régionale au 798-3896. EDMONTON - Le Théâtre Français d'Edmonton présente «LE NEZ» de R. Bellefeuille et L. Cauchy à 20h00 à la Faculté Saint-Jean. Pour info: Hélène au 469-0829 CALGARY - La troupe de théâtre des Avant-Cimes présente «L'AVARE» de Molière au Jubilee Auditorium à 20h00. Pour info: A.C.F.A. régionale au 228-4095	**3** CALGARY - La troupe de théâtre des Avant-Cimes présente «L'AVARE» de Molière au Jubilee Auditorium à 20h00. Pour info: A.C.F.A. régionale au 228-4095. EDMONTON - Expo-science à la Faculté Saint-Jean. Pour info: Martine au 465-8700 LETHBRIDGE - Souper-causerie sur l'Afrique.-Le conférencier est Monsieur Ralph Dilworth. Pour info: Pierre au 328-8506. CALGARY - Ligue d'improvisation de Calgary au sous-sol de l'église St-Famille à 20h00.	**4** CALGARY - La troupe de théâtre des Avant-Cimes présente «L'AVARE» de Molière au Jubilee Auditorium à 20h00. Pour info: A.C.F.A. régionale au 228-4095. EDMONTON - Expo-sciences à la Faculté Saint-Jean. Pour info.: Martine au 465-8700 EDMONTON - Assemblée annuelle de Francophonie Jeunesse de l'Alberta à Edmonton. Pour info: Pierre au 469-1344.
5 CALGARY - La troupe de théâtre des Avant-Cimes présente «L'AVARE» de Molière au Jubilee Auditorium à 14h00. Pour info: A.C.F.A. régionale au 228-4095. EDMONTON - 40ième Cabane à Sucre au Fort Edmonton, une activité à ne pas manquer. Pour info: Sonya au 469-4401.	**8** EDMONTON - «Journee Internationale des femmes». Journée d'activités à la Faculté Saint-Jean. Pour info: Edda au 469-4401. MARIE-REINE - Conseil général de la régionale de rivière-la-Paix à 19h30. Pour info: A.C.F.A. régionale au 837-2296.	**9** PLAMONDON - Dîner communautaire au Centre des Pionniers à 12h00. Pour info: A.C.F.A. régionale au 798-3896. CALGARY - Souper-causerie au Marlborough Inn de 19h00 à 22h00. La conférencière sera Madame Nadine MacKenzie. Pour info: A.C.F.A. régionale au 228-4095.	**10** LETHBRIDGE - Participation «Fais-moi un dessin» au Centre culturel de l'A.C.F.A.. Pour info: Pierre au 328-8506. DONNELLY - La troupe Missoula sera à l'école Vanier pour diffuser un spectacle. Pour info: 925-3959.	**11** SAINT-PAUL - Ecole Racette de Saint-Paul vous invite à leur spectacle annuel. Pour info: Francine Brisebois au 645-4410. TANGENT - Souper à la canadienne suivi d'une soirée amateur. Pour plus d'info: Madame Laurin au 359-2126. EDMONTON - Ciné-Club pour enfants présente «LE BEAU RÔLE ET LA MANIGANCE» à 10h30 au Musée provinciale. Pour billets ou info: Huguette au 436-7016. ST-ISIDORE - Les deux plus un présenteront des «Monologueries» au Centre culturel de St-Isidore à 20h00. Pour plus d'info: A.C.F.A. régionale au 837-2296. DONNELLY - Souper-spectacle au Sportex de Donnelly. Comme invités il y aura Anne Kalita ainsi que d'autres artistes francophones locales. Pour info: Cécile Mercier au 925-3857.	**12** PLAMONDON - Cabane à Sucre. Pour plus d'info: A.C.F.A. régionale au 798-3896. DONNELLY - Spectacle de patins de fantaisie à 14h00 au Sportex. (dernier spectacle de l'année).
13 EDMONTON - Assemblée générale des Chevaliers de Colomb au Centre des Chevaliers (10140, 119e Rue). Débute à 19h30 et pour info: Hector au 470-0882.	**15** EDMONTON - «Echange de Cartes d'Affaires» de 17h00 à 19h30. Lieu à déterminer. Pour info: Richard au 423-5547. CALGARY - Diner-conférencier pour les femmes collaboratrices. Pour info: Denise Baert Millar au 246-5223.	**16** PLAMONDON - Diner communautaire au Centre des Pionniers à 12h00. Pour info: A.C.F.A. régionale au 798-3896.	**17** LETHBRIDGE - Danielle Bourbeau chanteuse-interprète s'accompagnant au piano au Centre culturel de l'A.C.F.A. Pour Info: Pierre au 328-8506.	**18** FORT MCMURRAY - Cabane à Sucre. Une activité à ne pas manquer. Pour info: Anna au 791-7700. DONNELLY - Jazzmatic donne leur spectacle de fin d'année au Sportex. Pour info: Cécile Mercier au 925-3857.	**19** FORT MCMURRAY - Brunch communautaire francophone au MacKenzie Park Inn à 11h30. Pour info: Anna au 791-7700.
20 JEAN-CÔTÉ - Panel de l'école française secondaire «UN PAS VERS L'AVENIR». Pour info: A.C.F.A. régionale au 837-2296.	**21** TANGENT - Ciné-club pour enfants «CE N'EST PAS A CAUSE QUE L'ON EST PETIT QU'ON NE PEUT PAS ÊTRE GRAND». Pour info: A.C.F.A. régionale au 837-2296.	**22** FALHER - Ciné-club pour enfants «CE N'EST PAS À CAUSE QUE L'ON EST PETIT QU'ON NE PEUT PAS ÊTRE GRAND».Ce film aura lieu en avant -midi. Pour info: A.C.F.A. régionale au 837-2296. JEAN-CÔTÉ - Ciné-club pour enfants «CE N'EST PAS À CAUSE QUE L'ON EST PETIT QU'ON NE PEUX PAS ÊTRE GRAND». Pour info: A.C.F.A. régionale au 837-2296. PLAMONDON - Bingo au Centre des Pionniers à 19h30.	**23** GIROUXVILLE - Ciné-club pour enfants «CE N'EST PAS À CAUSE QUE L'ON EST PETIT QU'ON NE PEUT ÊTRE GRAND». Ce film aura lieu en avant-midi. Pour info: A.C.F.A. régionale au 837-2296. PLAMONDON - Diner communautaire au Centre des Pionniers à 12h00. Pour info: A.C.F.A. régionale au 798-3896. DONNELLY - Ciné-club pour enfants «CE N'EST PAS À CAUSE QUE L'ON EST PETIT QU'ON NE PEUT PAS ÊTRE GRAND». Ce film aura lieu en après-midi. Pour info: A.C.F.A. régionale au 837-2296.	**24** EDMONTON - Métro-cinéma. Présentation du film français «Les portes tournantes» au théâtre de l'Office Nationale du Film à Place Canada à 20h00. Pour info: Sonya au 439-8208 en soirée.	**31** EDMONTON - Le Théâtre Français d'Edmonton présente «LES GRANDS DEPARTS» à 20h00 à la Faculté Saint-Jean. Pour info: Hélène au 469-0829: